Quatre-vingt-douzième année. — LIBERTÉ ET PATRIE — Nº 169. — Lundi 20 juillet 1891.

RÉDACTION
ET
BUREAU D'ABONNEMENTS
Lausanne, Ruelle St-François 20.
On s'abonne, en Suisse, en Allemagne et en Autriche, dans tous les bureaux de poste. Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	Fr. 20	10 50	5 50
Union postale.....	» 36	18 50	9 50

Prix du numéro : 10 centimes.

GAZETTE DE LAUSANNE
ET JOURNAL SUISSE

FONDÉ EN 1799

ANNONCES
HAASENSTEIN & VOGLER
Lausanne, Place de la Palud 24
Montreux, Vevey, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, Saint-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, etc.

PRIX DES ANNONCES
Pour l'étranger..... 25 centimes la ligne.
Pour la Suisse..... 20 centimes la ligne.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Abonnements de vacances.

La *Gazette de Lausanne* sert pendant l'été des abonnements de vacances, par semaines ou par mois, aux conditions suivantes :

SUISSE :

Une semaine, **soixante centimes.**
Un mois, **deux francs.**

ÉTRANGER :

Une semaine, **un franc.**
Un mois, **3 fr. 50.**

LAUSANNE, 20 juillet 1891.

Générosité bien entendue.

Le *Bund* termine son article sur le procès de Zurich par ces lignes :

Après les fêtes du sixième centenaire de la Confédération, les jurés fédéraux se réuniront à Lucerne pour juger les cas de corruption électorale du Tessin. Les accusés appartiennent, dans leur grande majorité, au parti « ultramontain ». Parmi eux ne figurent qu'un très petit nombre de personnes ayant tant soit peu de notoriété ; ce ne sont pour la plupart que de pauvres diables qui ont vendu leur voix pour une pièce de 5 francs. Les principaux coupables, ceux qui, d'après une ancienne coutume, ont distribué cet argent, ne sont pas assis au banc des prévenus ; il n'a pas été possible de les distinguer avec une certitude suffisante.

Les « ultramontains » ont jeté feu et flammes lorsqu'on a proposé d'amnistier les accusés libéraux du procès de Zurich. Nous sommes plus généreux ; nous voudrions que les Chambres fédérales examinassent s'il n'y aurait pas lieu de renoncer au procès de Lucerne. C'est assez d'un seul ; il nous déplaît que cette « fin de siècle » soit marquée, pour la Suisse, par une série de procès politiques.

Dans la *Thurgauer Zeitung*, nous trouvons la même proposition.

En outre, l'héroïque Roméo Manzoni, l'un des acquittés de Zurich, haranguant ses amis à Lugano, sur cette *piazza della Riforma*, où les radicaux tessinois ont tant insulté les troupes fédérales, a dit entre autres :

Quelle attitude allons-nous adopter vis-à-vis de nos ennemis ? Ils ont tout fait pour amener le rejet de l'amnistie. C'est bien ! Nous voulons nous venger en enseignant l'évangile aux prêtres, en rendant le bien pour le mal. Nous serons les premiers à réclamer l'amnistie pour les accusés du procès de Lucerne.

Ainsi les émeutiers sont sans rancune. Ils ont été persécutés, ces innocents, mais ils pardonnent à leurs bourreaux !

C'est dommage. Le verdict de Zurich méritait d'être complété. Les septembristes sont sortis du Rathhaus justifiés et triomphants. Une condamnation des conservateurs aurait été la digne contre-partie de cet acte de justice.

Le *Bund* observe, il est vrai, que dans les seconde fournée d'accusés renvoyés devant la assises, il n'y a guère que des gens de peu. C'est pour cela surtout qu'il les amnistie. Si les vrais coupables étaient là, ce serait autre chose. Les collègues de Rossi au Conseil d'Etat, ou les ôtages, ou M. Reali, voilà les gens qu'il faudrait envoyer à la maison de force par le second verdict. Alors « la leçon de moralité politique » donnée au peuple suisse serait complète.

On a vu ailleurs la justice distributive comprise de la sorte. Ainsi, le prince Pierre Bonaparte ayant assassiné Victor Noir, fut acquitté brillamment. Mais M. Ulrich de Fonvielle, qui accompagnait la victime, ayant eu le tort de protester conrte le meurtre d'une façon très désobligeante, fut condamné à divers mois de prison.

L'un des jugements était le pendant de l'autre, comme le verdict de Lucerne serait le pendant de celui de Zurich sans la magnanimité avec laquelle les radicaux entreprennent d'amasser des charbons ardents sur la tête de leurs adversaires.

Mais ceux-ci restent insensibles :

Le *Vaterland* de Lucerne et l'*Ostschweiz* de St-Gall ne savent pas reconnaître comme elle le mérite la générosité de M. Manzoni (Roméo).

A Zurich, d'après eux, les radicaux ont eu seuls la parole ; seuls ils ont récusé les jurés ; tous les avocats ont parlé dans leur sens ; on avait refusé à la partie civile le droit de se faire entendre.

Ainsi il a été facile de faire croire aux jurés tout ce qu'on a voulu, et d'obtenir cette prétendue condamnation morale du régime conservateur dont on fait si grand tapage.

A Lucerne il n'en irait pas de même. On a permis aux accusés radicaux de ressasser tous les griefs qu'ils produisent depuis dix ans contre le gouvernement de MM. Respini et Pedrazzini. Ils les ont présentés à leur manière, c'est-à-dire sous le jour le plus faux. Comment refuser aux accusés conservateurs de Lucerne le droit d'en faire autant, d'exposer à leur tour leur version de toutes ces vieilles histoires, de faire connaître les précédents du radicalisme tessinois et de lui enlever ainsi les bénéfices du procès de Zurich !

Et puis, à Lucerne ce ne seront plus le « lion de Winterthour » et ses collègues qui récuseront et qui plaideront seuls. Ce seront des avocats conservateurs, MM. Feigenwinter et Schmid, entre autres. On entendra les deux cloches, on pourrait bien entendre les deux sons et s'apercevoir qu'à Zurich la vérité a été impudemment travestie.

C'est, disent les journaux conservateurs, ce que les radicaux tessinois et leurs compères veulent éviter à tout prix. Le coup de Zurich était trop bien monté et a trop bien réussi pour qu'on en compromette les profits.

Et voilà pourquoi ils font les généreux. Ils pensent sans doute que la générosité bien entendue commence par soi-même.

Les conservateurs sont donc déterminés à repousser les bienfaits du *Bund* et de M. Romeo Manzoni. Ils comptent sur les assises de Lucerne pour parler à leur tour. Si désagréable et si pénible que soit cette série de procès politiques, et quels que soient les prétextes dont on userait pour faire revenir l'Assemblée fédérale sur sa première détermination, l'amnistie en faveur des accusés de Lucerne ne serait qu'un nouveau truc.

La fête fédérale de gymnastique.

Genève, 19 juillet.

Samedi, la course en bateau d'Ouchy à Genève a été charmante. Le temps était superbe, et les gymnastes sont gens joyeux ; dans leurs rangs on ne s'ennuie guère, aussi nous a-t-il semblé qu'à peine partis nous étions arrivés.

Le vapeur avait pourtant fait escale à Rolle, pour prendre les gymnastes du Sentier, venus le matin par le Marchairuz, et à Versoix, où attendait la Musique d'élite de Genève. Versoix, c'est le commencement de la terre genevoise ; sur la passerelle du bateau, M. le conseiller d'Etat Dunand salue la bannière qu'apportent les Lucernois, et les détonations des mortiers ponctuent son discours.

Quel admirable spectacle que l'arrivée en rade de Genève ! En tout temps, c'est beau, mais aujourd'hui c'est féerique. La ville a sa parure des grands jours ; partout les drapeaux flottent, les embarcations qui sillonnent le port et qui nous font escorte sont brillamment décorées ; un immense jet d'eau lance dans les airs, à l'extrémité d'une des jetées, son superbe panache blanc ; le canon tonne, la musique joue, les cloches de St-Pierre sont en branle ; une foule considérable est massée sur les quais. On est tout à la joie.

Un chapelet de personnages officiels, conseillers d'Etat, conseillers municipaux, membres des comités, fait la haie lorsque le drapeau descend à terre ; les gymnastes arrivés le matin sont aussi là, rangés en demi-cercle dans leurs gais costumes blancs. On se rend devant le monument national et, suivant les formules usitées en pareil cas, M. Rutty harangue la bannière centrale. M. Wuest, qui est venu en simple costume de voyage et en chapeau mou, semble un peu pris de court par ce déploiement de pompe. Il remercie très simplement, en trois mots, de la réception qui est faite à la délégation lucernoise, dont le voyage, dit-il, a été un voyage véritablement triomphal.

Le vin d'honneur circule dans les coupes, puis un cortège se forme pour conduire la bannière sur l'emplacement de la fête, à Plainpalais, où elle sera reçue « officiellement » dans l'après-midi.

***

Tout le monde connaît la plaine de Plainpalais et la façon admirable dont elle se prête à l'organisation d'une grande fête. Comme lors du tir fédéral, la cantine est construite à l'une des extrémités du rectangle ; devant la cantine, on a ménagé un vaste emplacement pour les concours : d'un côté, les engins, de l'autre, les jeux nationaux : lever et jet de pierre, lutte, etc. ; des tribunes commodes permettront au public de suivre ces exercices. Enfin, la partie de la plaine la plus rapprochée de la ville est occupée par le « champ de foire », le hideux « champ de foire », l'opprobre de nos fêtes. Quand la bannière fédérale arrive, elle doit passer devant une quadruple rangée de baraques de saltimbanques qui débitent leur boniment.

Les sociétés de gymnastique doivent se réunir à 4 heures, sur l'emplacement de fête, pour préparer le grand défilé. Le champ est piqueté comme pour une inspection, et des poteaux indiquent à chaque section sa place. Le spectacle est fait pour le plaisir des yeux. C'est un gai fourmillement d'habits clairs, de ceintures et de bas multicolores, de chapeaux, de casquettes et de rubans bariolés. Plus de cent bannières flottent sur cette foule joyeuse.

Du reste, les gymnastes ne se croient pas tenus de rester serrés autour du piquet de leur section. Les rangs se rompent et se mêlent ; on va voir les amis, on renouvelle connaissance, on se promène bras dessus-dessous, on examine et on essaie les engins. Et, c'est au milieu de ce grand brouhaha que s'exécute la cérémonie officielle de la remise du drapeau fédéral. Il n'y pas cent personnes pour écouter les discours : discours de M. Wuest, discours de M. Baud, président du comité d'organisation de la fête, discours de M. Moïse Vautier. Ah ! mes amis, que les gymnastes sont garçons de bon sens et comme ils ont raison de se soucier comme d'une guigne de cette rhétorique creuse ! Pendant que les orateurs pérorent au milieu de l'inattention générale, nous buvons, à l'ombre de l'estrade, une lampée de vin d'honneur dans la belle coupe de la section de Lucerne. Le vin est bon et délicieusement frais. Ce n'est pas comme les phrases de M. Moïse Vautier : ont-elles assez servi, les malheureuses !

***

Le cortège devait partir à 4 1/2 h. Il part à 5 h. 20, traverse la place Neuve, monte à la Cité, descend la rue Verdaine, va et vient dans les rues basses de la rive gauche du Rhône, passe sur la rive droite par le pont des Bergues, s'en va jusqu'à la gare et revient par Cornavin, les ponts de l'Ile et la Corraterie. Cela n'en finit pas, et comme on marche irrégulièrement en tête, c'est, à chaque minute, dans la troupe, des à-coups et des arrêts fatigants.

Au surplus, le cortège est fort beau. Il est divisé en cinq groupes qui ont chacun à leur tête deux corps de musique pouvant se relayer et jouer sans interruption. Les autorités, les délégués étrangers et les comités ouvrent naturellement la marche avec la bannière fédérale, dont la section de Lucerne constitue l'escorte d'honneur. C'est pour ainsi dire l'état-major. Les sociétés étrangères forment le premier bataillon. Voici les Français, assez nombreux sous leurs costumes voyants et un peu théâtraux aux couleurs nationales ; ils marchent d'une allure dégagée et rapide, l'allure des clairons. Voici les bérets blancs et les toques rayées des deux sociétés milanaises, puis les Autrichiens, les Allemands et une demi-douzaine d'Anglais, membres de l'*Orion-Club* de Londres. Les Sociétés suisses de Paris et de Lyon marchent avec les Français, quoiqu'elles fassent partie de la Société fédérale et qu'elles concourrent avec les sections suisses sur un pied d'égalité. Le second bataillon est composé des sections vaudoises, fortes de près de 400 gymnastes, et des sections de Neuchâtel et du Jura-Bernois. Le troisième et le quatrième groupes comprennent les sections de la Suisse allemande. Le cinquième, qui clot le cortège, est formé exclusivement des gymnastes genevois.

Sur tout le parcours une foule compacte est massée ; les fenêtres sont garnies de curieux. Par-ci par-là, on acclame les gymnastes et on leur jette des fleurs. En de certains endroits, ce sont même de véritables ovations. Nous pouvons bien dire sans manquer de modestie, puisque le *Journal de Genève* l'a dit avant nous, que les sociétés lausannoises ont très bien tenu leur rang dans ce brillant défilé : elles ont été très remarquées.

A leur retour sur la place Neuve, vers 7 heures, les sociétés se massent devant le monument du général Dufour et chantent, soutenues par deux fanfares, le magnifique *Cantique suisse* de Zwyssig. L'effet est très grand. Le général Dufour fut président d'honneur de la dernière fête fédérale de gymnastique de Genève ; c'est à ce titre que les gymnastes lui rendent hommage. Un grand nombre de sociétés suisses déposent des couronnes au pied de sa statue.

La soirée de cette première journée de fête, favorisée d'un bout à l'autre par un temps splendide, s'est terminée gaîment à la cantine de Plainpalais. Une des sections de Genève s'est fait vivement applaudir en exécutant sur le « podium » des exercices de bâton.

***

Le dimanche matin, une déception cruelle attend les gymnastes et surtout les membres des comités : il pleut à verse. Et ce n'est pas une pluie d'orage, dont on puisse prévoir bientôt la fin ; ça a l'air d'être une de ces pluies établies à demeure, tombant comme si elles n'avaient rien d'autre à faire pendant huit jours, un vrai *landregen*. Pas moyen de travailler en plein air ! Heureusement, le cas a été prévu et les mesures sont vite prises. La cantine, débarrassée de ses tables, reçoit les engins ; le bâtiment électoral, à deux pas, servira aux « préliminaires » ; en cas de besoin on utilisera encore le cirque de Plainpalais et le manège de la caserne.

La transformation est si prompte, que les concours sont à peine retardés. Ils s'exécutent dans l'ordre le plus parfait suivant le plan dressé par la commission technique : chaque section sait exactement ce qu'elle a à faire et l'heure à laquelle elle doit se présenter devant le jury. Des instructions analogues ont été données aux gymnastes qui se sont fait inscrire pour les concours individuels ; tout marche sans accroc.

Nous ne nous appesantirons pas sur ces concours : cela intéresserait peut-être les gymnastes, mais à coup sûr pas le grand public. Disons seulement que les deux sections lausannoises n'ont pas failli à leur réputation ; les Amis gymnastes ont fait un très bon concours aux barres parallèles, et la Section bourgeoise a été vraiment hors ligne dans ses « préliminaires ». Pour de plus amples renseignements, attendons la distribution des prix.

Comme d'habitude, ce sont les luttes qui attirent le plus l'attention du public et qui passionnent le plus les spectateurs. Elles ont réuni cette année un grand nombre de champions, et de très forts. Il n'est pas prématuré, croyons-nous, de dire qu'un des meilleurs est Voumard, de la Chaux-de-Fonds ; du moins est-ce lui qui s'est le plus distingué dans cette première journée.

Aux engins aussi, le concours est extrêmement serré et la première couronne sera vivement disputée. Aucun pronostic ne peut encore être fait. Geiser et Emile Wittwer sont en bon rang.

A midi, banquet. Il est ce que sont tous les banquets de cantine, ou à peu près : insuffisant et très mal servi. Cela nous serait parfaitement égal s'il s'agissait d'un banquet volontaire, où l'on irait à ses périls et risques, mais cela nous paraît peu admissible pour un repas imposé aux gymnastes et payé par eux. Les gymnastes ont en général plus d'appétit que de pièces d'or dans leur escarcelle ; quand on leur fait payer quatorze francs pour une carte de fête, on devrait au moins se mettre en mesure de leur permettre d'apaiser leur faim.

Comme ce repas pantagruélique touchait à son terme, il y a eu des tentatives de discours. Du moins sommes-nous en mesure d'affirmer avec certitude que deux messieurs en habit noir sont montés à la tribune et ont pris les attitudes de quelqu'un qui parlerait. Ont-ils réellement parlé, ou se sont-ils bornés à une gesticulation expressive, c'est sur quoi nous n'avons pas des lumières suffisantes. Nous inclinons à croire qu'ils ont parlé. A plusieurs reprises, nous avons vu le premier, le major de table sans doute, se retourner vers les musiciens, d'un air indigné, et leur faire sonner des garde-à-vous. Hélas ! les musiciens ont travaillé pour le roi de Prusse, et le vacarme n'a pas diminué un instant. En bonne justice, comment voulez-vous que des jeunes gens appartenant à plusieurs nationalités et à trois langues s'intéressent tous à des discours français et aient la volonté d'écouter quelque chose qu'ils ne peuvent pas entendre ? L'expérience a été faite et refaite : dans les fêtes de gymnastique nul orateur ne parvint jamais à dominer le tintamare des banquets. On devrait se le tenir pour dit.

***

Dans l'après-midi, le temps s'est remis au beau et le travail a pu reprendre en plein air. Mais les concours se sont prolongés jusqu'après 7 heures, et les exercices généraux en ont été quelque peu retardés. Ils ont du reste brillamment réussi : pour le public, cela a été le point culminant de la journée.

Pendant qu'on vidait la place de travail des engins qui l'encombraient, les gymnastes étaient allés s'organiser ailleurs. A 7 1/2 heures, ils rentrent en grand cortège, toutes leurs bannières flottant au vent, et, au son d'une fanfare, ils font le tour de la pelouse. Des tribunes, on salue et on acclame au passage telle ou telle section ; les Lucernois sont particulièrement fêtés.

Quand le défilé a pris fin, les drapeaux se massent sur le devant de la cohorte et les gymnastes se groupent dans l'enceinte en longues files de deux, suffisamment espacées. Puis sur un coup de sifflet de M. Wæffler, qui dirige habilement la manœuvre, le déploiement s'opère, rapide comme l'éclair. Les applaudissements éclatent. Ils redoublent lorsqu'on attaque les exercices d'ensemble. Il est vrai qu'il faudrait être de pierre pour ne pas être saisi par ce spectacle unique. Il y a là 3000 hommes au moins, tous vêtus de blanc, les bras nus et la tête nue. Avec un ensemble merveilleux les 3000 paires de bras se plient ou se détendent, les torses s'inclinent ou se redressent, les têtes disparaissent et émergent tour à tour. C'est comme une prodigieuse vague humaine que courberait un invisible ouragan.

Vous avez vu un champ de blé ondoier silencieusement sous la brise. Figurez-vous un champ immense et des ondulations d'une amplitude telle que tous les épis frémiraient à la fois, et vous aurez une idée de ce spectacle. Bien souvent déjà nous l'avons admiré ; jamais il ne nous a paru plus beau : l'exécution était parfaite. Il ne manquait qu'un rayon de soleil pour dorer cette belle moisson. On était un peu tard et comme on terminait la nuit était presque venue.

Le soir, une foule énorme a envahi la cantine, garnissant toutes les tables et remplissant tous les couloirs. Elle a beaucoup applaudi les productions diverses : pyramides, ballets, exercices d'ensemble, qui se sont succédé jusqu'à une heure très tardive. C'étaient surtout les sociétés françaises qui donnaient.

Demain, lundi, suite et fin des concours. Mardi, distribution des récompenses.

FEUILLETON DE LA *GAZETTE* 1

NIÉVÈS

par M. CECIL STANDISH

I

A Séville, un beau matin de février et à quelques jours de la Chandeleur, dona Niévès del Rio se levait pour aller, suivant sa coutume, entendre la messe en l'église de San-Isidoro.

Assez grande, de taille mince et élancée, la tête plutôt petite, les cheveux châtains, les yeux d'un bleu gris, avec un certain air de calme et de douceur pénétrante répandu sur toute sa personne, dona Niévès ne ressemblait guère au type si connu des femmes d'Andalousie. On retrouvait pourtant, dans sa tournure et dans ses moindres mouvements, la grâce légère et élégante, *airosa* (aérienne), qui semble particulière à toutes celles qui ont eu le bonheur de naître en ce beau pays, nommé par ses habitants, avec une exagération charmante, *la tierra de Maria Santissima*.

Tout en achevant sa toilette, elle entr'ouvrit la fenêtre qui donnait sur la calle San-Isidoro. On n'entendait, entre les murs blancs de la petite rue étroite, qu'un tintement continu de clochettes, grelots et autres sonnailles. C'étaient les mulets et les ânes, chargés de provisions de toutes sortes entassées dans les *alforjas*, besaces de laine bariolée : rasant les portes, arrêtant les passants, s'accrochant aux grilles des fenêtres, leur longue file s'acheminait à sa guise vers la *Puerta de la Carne*, où se tient un marché perpétuel. A quelques pas en-deçà venaient les campagnards qui les conduisaient, bruns de visage, coiffés du chapeau de velours noir, la veste jetée sur l'épaule, le bout de cigarette au coin des lèvres ; ils marchaient avec insouciance, sans peine et sans bruit, sur ces petites pierres inégales et pointues qui garnissent, depuis un temps immémorial le vieux sol de Séville.

— Les muletiers de la Cuesta ! Je suis bien en retard, se dit Niévès, qui restait à la fenêtre, tout en arrangeant sa mantille de blonde noire que, par instinct et sans l'aide d'un miroir, elle posait le plus coquettement du monde.

De l'autre côté de la rue, presque en face, et si près qu'on aurait pu aisément lui enlever l'œillet rose placé au coin de son oreille, la voisine Teodomira, accoudée à son balcon, regardait Niévès d'un air narquois.

— Bonjour, Niévésita, dit-elle, il faut que tes beaux rêves t'aient retenue au lit trop tard ce matin, car si tu ne te dépêches, ma chère, la dernière messe sera dite sans toi, et ton *novio* se morfondra en vain à la porte de l'église.

— *Novio ! Novio !* Je n'en ai pas encore demandé un à san Antonio, et personne ne m'a jamais attendue, que je sache. *A Dios*, senora Teodomira !

Et Niévès la salua d'un mouvement de tête avec un gai sourire dans son visage, un peu plus pâle qu'à l'ordinaire.

Elle prit son rosaire, l'entortilla autour de son bras en manière de bracelet, et sortit de sa chambre. Cette chambre, située au premier étage, était voisine de celle de son frère. En passant devant la porte vitrée, elle aperçut Fernando dormant d'un profond sommeil au milieu du plus joli désordre qui se puisse imaginer : guitare, *banderillas*, capes de *torero*, en faisaient les frais. Niévès s'arrêta, ayant bonne envie d'entrer et d'embrasser le dormeur, pour lequel elle se sentait tout d'un coup un redoublement d'amitié, mais elle craignit de le réveiller et descendit prestement l'escalier qui menait au *patio*, cette cour intérieure et ce lieu de réunion de toutes les maisons d'Andalousie. Elle franchit aussitôt la grille de fer forgé du côté de la rue, et sous le *zaguan*, porche de la maison, dont la lourde porte de bois noirci était déjà grande ouverte, elle trouva Martirio qui l'attendait pour l'accompagner à l'église.

La vieille servante Martirio était petite, point grosse, jaune de visage, toujours de noir habillée et armée d'un grand éventail de papier qu'elle ne quittait guère que pour préparer le *cocido* de la famille del Rio, à laquelle elle appartenait depuis ses plus jeunes années.

Niévès, distraite, lui fit à peine un signe de tête en sortant de la maison et se mit à marcher vers l'église d'un pas précipité qui désespéra Martirio, dont les jambes courtes avaient peine à suivre.

— Vous n'épargnez pas votre vieille servante, senorita, murmurait-elle d'un air piteux en allongeant le pas. Voilà ce que c'est que de se lever tard ! On manque la messe, on court, on a le visage pâle et l'air fatigué. C'est bien la peine que Dieu vous ait faite jolie comme cela !

Mais Niévès, généralement pleine d'attentions pour la vieille duègne, ne lui répondit même pas. Il semblait qu'elle était emportée par ses pensées, en traversant à la hâte la petite place ensoleillée pour entrer dans l'église de San-Isidoro.

Au passage de Niévès sous l'arcade mauresque, toute blanche de ce *cal de Moron*, qui a défiguré tant de monuments en Andalousie, ce fut un chœur de bénédictions. Les vieilles mendiantes qui y passent la matinée, accroupies au soleil, firent entendre, à tour de rôle, leurs voix nasillardes :

— Que la Vierge du Carmen garde ce joli visage et cette belle santé, senorita de mon âme ! dit l'une.

— Sainte Lucie te conserve ces beaux yeux, couleur du ciel ! psalmodia une autre, aveugle de profession.

— Que Notre-Seigneur et Père Jésus des affligés t'épargne les chagrins du cœur, jeune fille tant aimée ! s'écria une troisième en tendant la main.

Et comme Niévès, toujours absorbée par ses pensées, passait sans donner l'aumône accoutumée, les bénédictions se changèrent en gémissements, en plaintes, en murmures, et enfin une voix rauque grinça dans l'air :

— Que saint Antoine n'écoute pas ta prière vilain cœur avare, et que tu ne trouves jamais de *novio !*

— Ne sois donc pas si dure pour la *muchacha* interrompit l'aveugle, c'est sans doute oubli de sa part. Ne vois-tu pas que ce matin elle a quelque chose de nouveau en tête et peut-être dans le cœur ? Je me trompe fort si elle ne vient pas de découvrir qu'elle aime quelqu'un.

— La Pastora a raison continua la plus vieille de ces sorcières. Niévésita a dix-huit ans ; à cet âge-là j'étais mariée depuis longtemps. Mon opinion est qu'avant peu il se préparera un repas de noces chez la senora Dolorès del Rio, et nous aurons sûrement notre part, car dans cette maison-là on n'oublie pas de pauvres créatures comme nous !

A l'idée du fricot, les mécontentes se calmèrent, tout en grommelant un peu. Elles recommençaient à marmotter leurs patenôtres quand Pastora, l'aveugle, entendant résonner des pas sous l'arcade où elles se tenaient, essuya ses yeux avec les franges de son jupon de *bayeta* jaune et regarda du côté où un jeune homme, mis avec recherche, entrait dans l'église.

— Voilà le *novio*, sans doute ; il me semble que c'est don Tomas Carrasco, le frère du banquier de la calle Armas, un beau parti, ma foi ! Il n'est pas mal tourné pour un *forastero* (1); ils feront un joli couple, Niévès et lui.

La Pastora soupira :

— Lui aussi ne pense pas à nous. Il est bien tard, mes sœurs, il ne viendra plus personne ce matin, si ce n'est peut-être ce vieux chanoine qui ne donne pas tous les jours. Que Dieu demeure avec vous ! Je m'en vais voir ce qu'on peut encore faire à la cathédrale.

Et elle se leva. De son pas de tortue éclopée, écarquillant les yeux, les bras tendus en avant pour s'aider le long des murs, elle se mit en route. Ses compagnes ne tardèrent pas à en faire autant. L'une cachait sous son vieux manteau un pot de terre de Triana, plein d'un *puchero* délectable que lui donnait chaque matin une dame pieuse du voisinage. L'autre la suivait, boitillant, s'arrêtant à tout propos, piteuse ou moqueuse selon l'humeur ou la tournure des passants.

Don Thomas Carrasco, — les mendiantes avaient deviné juste, — était venu à San-Isidoro pour voir Niévès. Il en était très occupé depuis le printemps dernier, où il l'avait aperçue un soir, à la *feria*, sous une petite tente, dansant la *sevillana* avec son frère Fernando, au milieu d'un groupe de parents et d'amis. Si don Tomas s'était montré, on l'aurait certainement prié d'entrer, en ne lui demandant que de prendre le plus de part possible au divertissement : la guitare aurait bourdonné de nouveau, les *palmadas* (1) se seraient fait entendre de plus belle, et les chants et les danses auraient continué avec un heureux de plus. Mais don Tomas n'était pas en Andalousie depuis longtemps, il en ignorait les coutumes et se trouvait d'ailleurs assez embarrassé de son élégante personne.

Il était donc resté dans la foule, devant la tente, dévorant des yeux la belle danseuse, écoutant les exclamations naïves, les compliments improvisés que sa grâce et sa légèreté faisaient éclater de tous côtés, ne disant mot et se cachant un peu. Depuis ce soir-là il se trouvait souvent, comme par hasard sur le chemin de Niévès. Il l'avait suivie de loin à la promenade des Délices ; au théâtre, il passait et repassait devant elle plusieurs fois dans la soirée pour avoir l'occasion de s'excuser, de la saluer. Enfin il avait voulu faire connaissance avec son frère, rencontré le soir d'une *corrida* au café Suizo, en compagnie de toreros et d'*aficionados*. Fernando avait serré avec effusion la main de don Tomas, lui avait offert une *copita* (2) de Man-

(1) *Forastero*, étranger, généralement celui qui est d'une autre partie de l'Espagne.

(1) *Palmadas*, coups du plat de la main, en accompagnement de la musique et du chant.

(2) Petit verre allongé.

Ayuntamiento de Madrid

Lettre de Paris.

(De notre correspondant particulier.)

Paris, 19 juillet.

Nouvelle alerte. — L'affaire de l'Ecole polytechnique. — La grève des chemins de fer. — Où on en est. — Réaction contre le mouvement syndical. — Les Métaux.

De nombreuses éditions des journaux du soir ont paru hier avec la nouvelle de la démission de M. de Freycinet imprimée en grands caractères. Stupéfaction générale ! On savait que la veille, avec une docilité remarquable, la Chambre était revenue sur son vote de jeudi, en donnant une majorité considérable à M. Ribot et au cabinet. On savait aussi que la session allait être close, et chacun se demandait quel grave incident avait bien pu jeter le ministère à bas, au moment précis où s'ouvraient les vacances parlementaires.

Informations prises, l'étonnement ne faisait qu'augmenter. M. de Freycinet, l'homme patient et souple par excellence, avait pris la mouche à propos du rejet d'un crédit de quelques cent mille francs pour l'agrandissement de l'Ecole polytechnique. Il avait quitté brusquement la salle des séances, suivi par la plupart des ses collègues, et une crise ministérielle était bel et bien ouverte sans que personne, à la Chambre, ait pu ni la prévoir ni la prévenir.

La nouvelle, d'ailleurs, n'a été exacte qu'un instant, à supposer que le mouvement de vivacité du président du conseil eût eu dans son intention cette conséquence. Dans la soirée même, tout était arrangé, et comme le tarif des douanes est adopté en entier, la session close et les députés en vacances, nous pouvons dormir sur nos deux oreilles sans courir les chances d'un changement de gouvernement d'ici à deux mois environ.

M. de Cassagnac prétend, à la vérité, dans l'*Autorité*, que cette crise avortée se reproduira fatalement dès la rentrée. Mais d'ici là, on aura le temps d'aviser. Les cervelles parlementaires, surmenées par un excès de travail, se seront calmées, et si le cabinet fait la culbute, ce ne sera pas sans que la Chambre le veuille. Il faudrait donc que son sentiment se modifie notablement pendant les vacances, car la décision prise vendredi, pour l'ajournement indéfini de l'interpellation Laur, montre bien que le ministère actuel possède une majorité sérieuse, aussitôt qu'il parle nettement et qu'il met la Chambre en mesure d'apprécier toutes les conséquences de ses votes.

Cette affaire de l'Ecole polytechnique n'est ainsi qu'un incident secondaire, qui permet une fois de plus de juger combien les assemblées parlementaires deviennent nerveuses à la fin de sessions prolongées. Il y a tout à parier qu'à la rentrée M. de Freycinet obtiendra le plus facilement du monde le crédit qui lui tient au cœur, car l'agrandissement de l'Ecole polytechnique est un de ces sujets sur lesquels il n'y a généralement qu'un avis.

Une question bien plus grave en ce moment est le développement de la grève des chemins de fer. Au point de vue pittoresque, c'est assez curieux de voir les gares et les lignes aboutissant à Paris occupées militairement, les gendarmes et les soldats du génie former de kilomètre en kilomètre de petits postes, ou monter la garde auprès des aiguilles, les municipaux à cheval escorter les convois d'approvisionnements dirigés des chemins de fer aux Halles.

Tout cela n'en est pas moins assez inquiétant. Aussi la presse, qui voyait d'un œil si calme la grève des omnibus, trouvant à peine mauvais que les grévistes dételassent les voitures et empêchassent de travailler ceux qui en avaient l'intention, se montre infiniment moins tendre pour les employés des chemins de fer.

On cherche à démontrer que leur grève est injustifiée, parce qu'ils sont des employés privilégiés, pour lesquels les compagnies ont déjà beaucoup fait. On ajoute que si les syndicats ouvriers sont reconnus il doit y avoir une limite dans les libertés qui leur sont accordées ; que par exemple on devrait interdire une action commune entre syndiqués qui appartiennent en réalité à des corps de métiers différents, comme c'est le cas des grévistes actuels ; enfin que la loi sur l'Internationale n'a jamais été abrogée, et qu'on devrait poursuivre les meneurs qui font appel aux subsides de l'étranger pour mettre en péril une industrie nationale de première importance.

S'il y a du vrai dans ces raisonnements, il s'y glisse aussi un certain arbitraire. Pourquoi par exemple les employés de chemins de fer, qui sont soumis à une seule direction, ne pourraient-ils pas former un syndicat aussi bien que les boulangers, les bouchers ou les coiffeurs, quand même les uns travaillent le bois, d'autres les métaux, d'autres encore manœuvrent les wagons et forment les trains. La défense de leurs intérêts communs en est-elle moins légitime ?

La vérité est qu'on se montre ému en présence d'un danger tout autre que celui d'une grève partielle, et qu'une réaction se produit contre les facilités de toutes sortes qu'on a prodiguées aux ouvriers. Si c'était à refaire, peut-être la Bourse du travail, ce point de ralliement des grévistes de tous les corps de métiers, ne s'élèverait-elle pas au milieu de Paris.

Les grévistes paraissent d'ailleurs s'être aperçus de la défaveur qui les entoure, car dans leur réunion d'hier ils ont abandonné le projet de mesures violentes, pour se contenter de soumettre leurs revendications aux pouvoirs publics. Une délégation, envoyée au Palais-Bourbon, a été reçue par les députés de la Seine, mais l'intervention de ceux-ci n'a pas abouti, le ministre des travaux publics ayant émis l'opinion qu'une négociation utile avec les compagnies ne pourrait se produire utilement qu'après la reprise du travail.

Les créanciers de la Société des Métaux, ajournés à huitaine, se sont réunis de nouveau hier au palais du tribunal de commerce. Dans l'intervalle des deux assemblées, le tribunal avait prononcé le maintien de l'état de liquidation judiciaire. Les créanciers ont donc continué les pouvoirs des liquidateurs et des contrôleurs, en remplaçant toutefois l'un de ceux-ci, M. Lair, par M. Chaulin.

D'une communication de M. Goy, juge-commissaire, il résulte que la vente des usines sera réalisée selon toute probabilité dans le courant du mois d'octobre.

Lettre de Berlin.

(D'un correspondant particulier).

Berlin, 18 juillet.

Les rails de rebut. — Réfection des ponts du réseau prussien. — Le prix du pain et des pommes de terre. — La loterie coloniale. — Culture du coton en Afrique. — La journée de 14 heures.

v. M. — L'affaire de l'estampillage des rails, soulevée à propos de falsifications dont se serait rendu coupeble la grande usine de Bochum, est, selon moi, une nouvelle preuve des exagérations de certains journaux, toujours à l'affût de scandales. L'enquête qui se poursuit et dont les détails sont tenus absolument secrets, démontrera si vraiment certains fonctionnaires chargés de la réception des rails, roues et essieux de wagon pour le compte du gouvernement prussien ont commis l'imprudence de faire réparer ou renouveler leurs estampilles par l'usine qu'il s'agissait de contrôler. J'ai peine à le croire. Le cas se fut-il présenté, que du reste je ne m'en préoccuperais guère. Quiconque est au courant de l'état réel des choses n'ignore pas que l'estampillage n'a qu'une valeur très relative et que l'essentiel, en ceci comme en bien d'autres cas, c'est le choix de l'usine à qui l'on confie l'exécution des commandes. Si cette usine cherche à duper l'acheteur, elle y réussira, en dépit de tous les estampillages. Voici pourquoi :

Dans le public, on se figure bonnement que les fonctionnaires préposés au contrôle se livrent à un examen minutieux de chaque rail. Mais pour cela il faudrait des milliers d'employés, et la réception durerait des années. On se contente donc de désigner au hasard, dans le tas, un ou deux rails qu'on examine avec soin. Si cet examen est favorable, le tas tout entier est reçu. Pour les roues et les essieux, c'est la même chose ; seulement, comme on les repasse, dans les ateliers de chemins de fer, avant de les ajuster aux wagons, il est facile de découvrir les défauts, s'il y en a.

La meilleure preuve, du reste, que nos rails sont aussi bons que peut l'être œuvre humaine, c'est la statistique des accidents qu'on a attribués en Prusse à la rupture des rails. En 1890-91, sur 568 accidents de voies ferrées, un seul, un déraillement, doit être ramené à cette cause, et encore n'est-on pas sûr si ce déraillement est imputable à la rupture d'un rail ou si, au contraire, le rail s'est brisé en suite du déraillement.

S'il y a eu des falsifications, vous voyez que les conséquences n'en sont pas bien redoutables.

A propos de la catastrophe de Mœnchenstein, la presse politique s'est emparée de la question des ponts en fer et en acier, et lance chaque jour quelque nouvelle à sensation. Un expert, assurait-on l'autre jour, aurait déclaré qu'aucun pont en fer ne dépasserait 75 ans et que la plupart s'écrouleraient bien avant ce terme. Le ministère prussien des chemins de fer demanderait en conséquence à la Diète une centaine de millions pour renouveler ou renforcer tous les ponts de notre réseau, etc. Cette dernière nouvelle n'a rien d'improbable ; seulement la somme me paraît quelque peu exagérée.

En même temps il pleut des avis sur la meilleure manière de prévenir les ruptures de viaducs. Je n'en mentionnerai qu'un seul, dont l'auteur me semble avoir rencontré assez juste. C'est la *Nationalzeitung* qui ouvre ses colonnes aux déductions de cet homme du métier. A l'entendre, les épreuves actuelles des ponts n'ont pas plus de valeur que si l'on éprouvait une plaque blindée en la chargeant de projectiles. L'essentiel serait de soumettre le pont à un choc violent. Or cela ne se fait pas. Les viaducs actuels résisteraient-ils à un pareil choc ? Oui, dit l'auteur, si l'on a fait en sorte que l'effet du choc soit dérivé vers la terre, si l'on construit les ponts, à certains égards, sur le modèle des paratonnerres. C'est dire que les viaducs dont le tablier est installé au-dessous des poutres et des entretoises, ne valent rien, parce que les chocs n'y sont pas dérivés vers la terre, mais dans la poutraison ; en revanche l'on peut considérer comme sûrs les ponts dont le tablier surmonte la poutraison. Ce n'était pas le cas de celui de Mœnchenstein. En outre il y aurait un sûr moyen d'amortir les chocs, de faciliter leur dérivation vers le sol, c'est d'établir la voie des viaducs sur une couche épaisse de ballast, comme cela s'est fait pour les nombreux ponts du Métropolitain berlinois, tous construits du reste d'après le système que préconise la *Nationalzeitung*.

L'agitation contre les droits des céréales était purement factice. Aussi n'a-t-elle guère duré. Ce qui a coupé les vivres aux agitateurs, c'est qu'ensuite des renseignements recueillis sur la récolte probable de 1891, le prix des céréales a baissé d'une somme bien supérieure aux droits, et qu'il ne sera pas nécessaire d'avoir recours aux importations, si ce n'est peut-être pour combler les vides causés par les exportations.

Il va sans dire du reste que le prix du pain ne s'est aucunement ressenti de cette baisse. C'est que, j'insistais sur ce point dans ma dernière lettre, il est de nombreux éléments qui influent sur ce prix à côté de celui des céréales : les frais de mouture, les loyers, les salaires des *geindres*, le défaut de concurrence.

Nous avons subi en revanche une hausse considérable sur le prix des pommes de terre ensuite du déficit de la dernière récolte. Or les pommes de terre ont comme aliment, en Allemagne, la même importance que le blé et leur renchérissement est un vrai désastre pour bien des familles. Heureusement la récolte de 1891 s'annonce bien, et la baisse se produira d'autant plus facilement qu'il n'y a pas, comme pour le pain, d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Ce sont les ménagères qui font subir aux pommes de terre la transformation indispensable, et point n'est besoin, pour cet aliment, de passer par le meunier et le boulanger.

Du reste la presse ne s'est guère préoccupée de la hausse des pommes de terre. C'est qu'on ne pouvait en accuser le gouvernement et n'aurait pu déblatérer que contre les intempéries de notre climat.

On a beaucoup crié en revanche contre la décision du conseil des ministres d'autoriser une loterie aux fins de réunir quelques millions en faveur de la colonisation de l'Afrique et surtout de la construction de vapeurs pour les grands lacs. Cette décision, motivée par la politique peu prévoyante du Reichstag, par la façon dont il rechigne à toute dépense pour les colonies, est fâcheuse en principe. Mais qu'y faire ?

L'expérience a prouvé dès longtemps que l'appât d'un gain inespéré est le seul moyen d'ouvrir les bourses du grand public, dès qu'il s'agit de quelque entreprise ne promettant ni intérêts, ni dividendes. Sans la loterie, jamais les cathédrales d'Ulm et de Cologne n'eussent été achevées. Il faut prendre les hommes comme ils sont et non comme ils devraient être.

Le conseil colonial, réuni récemment pour la première fois, a décidé entre autres d'encourager par tous les moyens la culture du coton dans celles de nos colonies qui s'y prêtent. Le gouvernement cèdera gratuitement des terrains aux planteurs qui en feront la demande, et ces planteurs seront exemptés pour dix années de tout impôt. Si l'on ne peut recruter des travailleurs indigènes, le gouvernement est chargé de négocier l'embauchage de coolies. Il sera pris des mesures pour prévenir tout abus résultant de cet embauchage. Enfin les planteurs jouiront d'une prime d'exportation. On espère de la sorte pouvoir se passer bientôt du coton d'Amérique.

Détail piquant. A propos des démêlés entre les socialistes de Berlin et de Munich, on apprend qu'à la boulangerie mutuelle créée dans cette dernière ville par le parti de la liquidation sociale, les ouvriers sont astreints à 13 ou 14 heures de travail par jour ! Nous voilà loin des trois huit.

NOUVELLES POLITIQUES

— On colporte à Sofia le texte d'un discours que M. Stamboulof a prononcé à Tirnova devant une délégation d'officiers, et dans lequel il aurait dit que, si l'indépendance de la Bulgarie n'était pas proclamée cette année, il se retirerait de la vie politique, dût le pouvoir tomber entre les mains de l'opposition.

— Vendredi soir, l'armée du Salut faisait à Bruxelles une sortie en musique avec accompagnement de tambourins et de drapeaux, portés par les officières, pour annoncer une conférence du major Clibborn. Le cortège était très brillant ; au coin de la rue de Laeken et de la rue du Canal, les musiciens salutistes furent assaillis par des passants attroupés qui les battirent et brisèrent leurs instruments. Ils mirent bientôt tout le cortège en déroute. La voiture-réclame sur laquelle l'affiche annonçant la conférence était collée a été complètement brisée. Une des officières a été grièvement blessée et a dû être transportée à l'hôpital. Quatre arrestations ont été opérées et maintenues.

— La reine de Roumanie, qui se rend à Venise, s'est arrêtée un jour à Budapest. Sa demoiselle d'honneur, Mlle Vacaresco, qui n'a jamais été malade, comme on l'avait dit, accompagne la reine.

— L'empereur Guillaume II est arrivé à Bergen (Norvège) avec le *Hohenzollern*. Après un court arrêt il est reparti pour le Nord.

La mort de Mme de Bonnemains.

Paris, 19 juillet.

La compagne de M. Boulanger est décédée, jeudi soir vers cinq heures, à Bruxelles, succombant aux suites d'une phtisie compliquée d'une maladie de cœur. Les journaux belges reproduisent le texte de la déclaration de décès faite à la mairie communale d'Ixelles. Il est ainsi libellé : « Marguerite-Caroline-Laurence Rouzet, femme divorcée de M. de Bonnemains, née à Paris en 1853, décédée, 69, rue Montoyer, le 16 juillet 1891. »

La *Voix du peuple*, l'organe officiel de M. Boulanger, a paru samedi encadré de noir. Et le *Gaulois* nous donne des détails sur l'existence de celle qu'à tort ou à raison on a considéré comme l' « Egérie » de M. Boulanger. A ce titre, elle a eu, sans doute, une action indirecte sur la marche — sur la marche *descendante* — du boulangisme ; elle appartiendra donc plus tard à l'histoire anecdotique, et elle relève, pour le moment, de l'information.

On nous apprend donc que Mme de Bonnemains, née Laurence Rouzet, était fille d'un officier de marine. Sa sœur avait épousé le colonel d'artillerie Rozat de Mandre ; elle-même avait épousé un ancien officier, M. Pierre de Bonnemains, dont le père était général de cavalerie. L'union de M. de Bonnemains et de Mlle Rouzet ne fut pas heureuse, paraît-il. Un procès en séparation fut la conséquence d'une mésintelligence qui avait éclaté dès les premières semaines du mariage. La séparation fut prononcée, d'ailleurs, contre le mari qui avait les torts de son côté. M. de Bonnemains a disparu : il fait, dit-on, de l'élevage en Californie.

Mme de Bonnemains était libre. Très jolie, elle avait obtenu dans le monde un succès constant d'admiration et d'adulation. Elle captiva l'attention de M. Boulanger dans un dîner chez Mme Rozat de Mandre. Peu de temps après, les proches amis de l'ex-ministre de la guerre virent qu'ils avaient à compter avec une influence féminine. Le *Gaulois* nous dit que Mme de Bonnemains ne fut jamais guidée par une ambition personnelle. Sa liaison avec M. Boulanger n'était pas affichée, dès le début. M. Boulanger la voyait avec mystère. Mais le duel Floquet donna à Mme de Bonnemains un rôle de garde-malade attentive et assidue qui devait forcément la mettre en lumière. C'est le moment où Mme Boulanger — la vraie — dut quitter définitivement le foyer de son mari.

On sait que M. Boulanger avait introduit en cour de Rome une instance en nullité de mariage ; il aurait ensuite épousé Mme de Bonnemains. Ces espérances ne purent se réaliser ; mais M. Boulanger appartint de jour en jour davantage et plus exclusivement à Mme de Bonnemains.

Il est inexact cependant qu'on doive à son influence la déroute qui coula définitivement M. Boulanger lorsqu'il fut question de poursuites judiciaires.

Mme de Bonnemains avait de sa famille une très belle fortune. En outre, l'an dernier, elle avait hérité de sa tante, Mlle Désormeaux, fille du notaire de ce nom, les « revenus » d'un capital de 1,200,000 francs. Mlle Désormeaux n'avait pas voulu, apparemment, que sa légataire pût disposer du capital.

On dit que M. Boulanger hérite de ce que Mme de Bonnemains possédait en toute propriété.

Un service religieux a été célébré samedi en l'honneur de la défunte à l'église Saint-Jacques, à Bruxelles. Son corps sera dirigé cette semaine à Paris, où aura lieu l'inhumation définitive.

Comme une dépêche nous l'annonçait, la *Paix* lance la nouvelle déjà si souvent produite que le brav'-général va revenir à Paris. « Je tiens, téléphone-t-on de Bruxelles à ce journal, d'un personnage approchant de très près M. Boulanger, que celui-ci, fatigué de la vie qu'il mène en exil, surtout maintenant qu'il va se trouver seul, songerait à rentrer en France pour faire reviser son procès, et qu'il profiterait de l'enterrement de Mme de Bonnemains pour se faire arrêter à Paris. »

Pour le croire, il sera sage d'attendre de l'avoir vu.

L'escadre française dans le Nord.

Stockholm, le 18 juillet.

La fête donnée à l'escadre française, au jardin de Tivoli, a été extraordinaire. Le temps était splendide, et l'on a joui d'une vue merveilleuse sur la ville, au soleil couchant.

Aussitôt l'amiral Gervais arrivé, la musique a joué la *Marseillaise*, entonnée à la fois par toutes les sociétés chorales ; puis, après un tour au jardin, où s'élevait une grande tour Eiffel en bouleau, le souper a commencé. Il n'a cessé d'être très cordial, et les toasts les plus enthousiastes ont été prononcés au dessert.

Le général Rappe, chef de l'état-major général de l'armée suédoise, qui a servi dans l'armée française en 1870, a pris le premier la parole pour boire à M. Carnot.

Tous les Suédois, a-t-il dit, auraient voulu vous serrer la main ; mais, puisque c'est là un souhait qu'ils ne peuvent réaliser, permettez moi, Messieurs, au nom d'eux tous et en celui de mes nombreux compatriotes réunis à ce banquet, de vous certifier que les liens amicaux qui réunissent nos deux pays subsisteront toujours.

Après quelques mots de remerciements de M. René Millet, ministre de France, l'illustre explorateur Nordenskiold a porté un toast aux célébrités navales de la France, et l'amiral Gervais lui a répondu.

L'un des discours les plus applaudis de la soirée a été celui du professeur Muller :

Messieurs, dit il, l'accueil que vous venez de recevoir à Stockholm n'est pas, vous le savez bien, l'effet d'un enthousiasme éphémère ; c'est l'expression de sentiments qui remontent à plusieurs siècles et qui ont survécu à toutes les vicissitudes politiques. Le temps a pu modifier nos anciennes relations ; mais il n'a pas changé nos sentiments. A nos yeux, la France a conservé la suprématie que donnent aux nations la générosité et la loyauté, le patriotisme et la bravoure. Grâce à ces qualités si françaises, votre beau pays, Messieurs, exerce sur nous un charme irrésistible, un suprême ascendant. Comment expliquer d'une autre façon l'attrait qu'offre à nos officiers de terre et de mer, la pensée de servir dans l'armée française ? Il fut même un temps où cette armée avait un régiment « Royal suédois », et, à l'exemple des braves qui ont illustré ce nom, nous sommes fiers d'apprendre par vous comment lutte un peuple qui, à l'égal de ses ancêtres, mérite d'être appelé « le peuple qui n'a pas peur de la mort. »

Vous savez aussi comment la célèbre Université de Paris donnait autrefois aux étudiants scandinaves « droit de nation » ; mais, encore aujourd'hui, nous allons puiser aux sources de l'érudition française. Nos artistes vont chercher en France le goût du beau, le savoir-faire, quelquefois même la renommée ; parfois, la capitale du monde finit par captiver quelques-uns de nos compatriotes, et nous y applaudissons, car « tout homme a deux patries : la sienne, et puis, la France ! »

Au nom de ces traditions, nous disons aux chefs et aux officiers de l'escadre française : « Que Dieu vous garde ! »

L'amiral Gervais et M. Millet ont remercié M. Muller en quelques paroles éloquentes. Enfin, M. Hedin, membre de la Diète, a dit, en parlant de l'alliance entre la France et la Suède : « Cette alliance, qui date des temps de Gustave-Adolphe et de Richelieu, est si bien enracinée dans nos cœurs que personne ni aucun évènement ne sauraient la troubler. »

Il était une heure du matin quand on s'est séparé. L'amiral Gervais a rejoint son bord.

Aujourd'hui, à midi, la division navale a levé l'ancre ; elle est allée mouiller dans une rade écartée pour passer l'inspection des machines et préparer la visite à Cronstadt.

M. Constans à Avignon.

Avignon, 20 juillet.

M. Constans représente ici le gouvernement aux fêtes du centenaire de la réunion à la France du com-

---

zanilla, et puis, après quelques plaisanteries andalouses incompréhensibles pour le *forastero*, avait été rejoindre d'autres camarades dans un autre café. Et don Tomas avait recommencé ses petits manèges, ses petites promenades ; Niévès s'en était promptement aperçue. A Séville, les jeunes filles de tous les rangs sont habituées, de la part des jeunes gens, à des compliments, à des œillades, à toutes sortes d'attentions qui, la plupart du temps, n'ont aucune importance. Les mines du petit Carrasco ne lui faisaient aucun effet ; elle n'y répondait guère, mais l'amoureux ne désespérait pas.

Et ce matin-là, don Tomas, au courant des habitudes de Niévès del Rio, s'était décidé à venir à San-Isidoro. Il avait attendu dans une rue voisine, et, s'étant armé de courage, voulait au moins obtenir un sourire.

Entré très discrètement, sur la pointe des pieds, ce jeune homme s'était placé derrière un des gros piliers qui soutiennent la voûte arabe de bois sculpté, enfumé d'encens, de l'église catholique aux airs de mosquée. La messe finissait ; Niévès, presque seule, était agenouillée sur le grand tapis de paille blonde devant le maître-autel, au-dessus duquel se trouve encastré, dans un retable doré, le tableau de Juan de Roélas représentant la mort du grand évêque san Isidoro. Niévès priait avec une grande ferveur. Tout priait en elle : ses yeux magnifiques, lumineux comme le ciel de son pays ; ses lèvres exquises murmurant de douces et naïves paroles ; tout son beau visage, d'une forme et d'une pâleur mate qui la faisaient ressembler à la *Concepcion* de Montanez qu'on voit dans une des chapelles de la cathédrale ; ses jolies mains, d'abord pressées contre sa poitrine, comme pour retenir les élans de son cœur, et qu'elle élevait peu à peu au-dessus de sa tête, les étendant vers l'autel avec un geste de suppliante qui implore la protection divine. Et, dans cette élévation de tout son être, son regard se fixait sur les anges qui, dans les nuées bleues du tableau, semblent faire entendre de célestes concerts. Pour la première fois, peut-être, bien qu'elle connût cette peinture depuis son enfance, Niévès en comprenait toute la beauté et se sentait attirée vers ces divins musiciens. Ne devaient-ils pas deviner les secrets de son cœur, en être les doux et intimes confidents ?

Elle n'avait point de peines, et n'en avait, pour ainsi dire, jamais eu. Elle n'était pas triste. La mélancolie, si rare parmi les jeunes gens du Midi, lui était tout à fait étrangère. Mais, depuis quelques jours, elle se sentait émue, attendrie, elle priait Dieu avec délices, avec passion, reconnaissante d'être au monde, lui demandant la continuation d'un bonheur qu'elle n'aurait su trop comment expliquer.

On allait fermer les portes de l'église ; Matirio qui, en récitant son rosaire à une distance respectueuse, observait tout ce qui se passait, se leva et vint frapper légèrement sur l'épaule de Niévès, lui faisant signe qu'il était temps d'interrompre ses oraisons.

Don Tomas sortit de l'ombre de son pilier, fit un mouvement pour se rapprocher du bénitier et s'arrêta regardant Niévès, qui s'avançait vers lui. Elle passa, prit de l'eau bénite dans la coquille de marbre blanc, se signa, sourit, mais comme en distraction, et, s'étant inclinée du côté du maître-autel, quitta l'église.

Don Tomas la suivit, après avoir laissé passer Martirio, et, honteux de n'avoir pas eu le courage d'offrir l'eau bénite, il resta sous l'arcade, dévorant de l'œil la belle demoiselle, qui, après avoir traversé la petite place, tournait avec sa suivante l'angle de la rue pour rentrer chez elle.

— Voilà un jeune garçon qui semble vous trouver à son goût, dit Martirio à sa maîtresse, comme elles remontaient la calle San-Isidoro

— J'en suis charmée, répondit Niévès en relevant la tête assez coquettement.

C'était la première fois qu'elle se montrait sensible à un propos de ce genre ; mais elle ne regarda pas derrière elle et continua son chemin en silence. A la porte de la maison, elle trouva son frère en habit de campagne : veste courte, chapeau de feutre gris et bottes de cuir jaune montant jusqu'aux genoux. Fernando surveillait le harnachement d'un cheval bai brun que contenait difficilement le garçon d'écurie. Le bel animal à la large encolure, à la croupe resplendissante, la queue et la crinière nattées de rubans verts, se rengorgeait, piaffait, faisait mille simagrées, si bien que Niévès recula de quelques pas.

— Viens ici, à gauche, Niévès, lui cria Fernando.

— Bonjour, mon frère. Où vas-tu comme cela ? dit Niévès. Sans doute à Alcalá ?

— Alcalá ! peuh ! qu'irais-je y faire ? Notre mère en revient aujourd'hui, et, d'ailleurs, tu sais qu'elle ne se soucie guère que je me mêle de cette bienheureuse *hacienda*.

— Mais te voilà équipé pour les champs, il me semble...

— Je vais, c'est-à-dire nous allons, car Càndido vient avec moi, nous allons à Santa Justa, sur la route de Dos Hermanas, voir les petits taureaux de la senorita Rosario.

— C'est s'y prendre de bonne heure, mon cher frère. D'ici au dimanche de Résurrection, il y a beau temps, et puis ces petits taureaux...

— Ces petits taureaux, senorita, promettent plus cette année que ceux del Saltillo. Ces petits taureaux seront peut-être les meilleurs que tu verras sur la *plaza*. Tu as beau dire, je parierais que tu ne serais pas fâchée de les voir trotter dans les prairies, ces petits taureaux de la Rosario, qui vous ont une fougue, un élan à renverser d'un coup tous les chevaux. Voyons, cela ne te tente pas ? Veux-tu venir avec nous ? Je te prendrai en croupe.

— Quelle folie, Fernando ! s'écria Niévès, qui faisait mine d'examiner le cheval.

— Pourquoi non ?

— Cela ne se peut. Il faut que je reste à la maison. Bibiana voudra sortir, maman rentrera.... enfin...

— Enfin, je t'emmène.

Et Fernando, en riant, s'empara de sa sœur par la taille ; mais Niévès se dégagea de son étreinte.

— N'avons-nous pas déjà couru le pays ensemble comme cela ?

— Oui, l'année dernière, d'Alcalá à Mairena ; c'était pour aller à la Féria, et puis il n'y avait pas moyen de faire autrement. Aujourd'hui c'est différent : laisse-moi tranquille.

— Tiens, voilà Càndido qui arrive à propos pour te décider. Tu le connais, Càndido ?... Manuel Candido, la meilleure *espada* d'Andalousie et d'Espagne, et mon ami.

En effet, le torero débouchait à l'angle de la calle Francos. C'était plaisir de le voir s'avancer tranquillement, bien planté dans sa haute selle noire, sur sa jument grise. Sa tête, petite et sombre, se relevait un peu de côté sous le chapeau de velours, et il dominait tout, autour de lui, de ses yeux noirs et brillants. Une *faja* de soie jaune serrait sa taille bien prise sous la *zamarra*, veste courte de laine brune frisée, et il tenait avec grâce la bride de sa monture, dont le pas était long et majestueux, comme si ce bel animal eût été sensible à l'honneur de porter sur son dos le héros populaire.

Candido salua de loin, et Fernando lui cria :

— Arrive donc, Manuel, et décide ma petite sœur, que voici, à venir avec nous. Imagine-toi qu'elle n'ose pas monter en croupe derrière moi.

— Si la senorita veut ma jument ?

Candido souleva les bords de son chapeau et mit pied à terre.

— Voici la bride, l'animal est à elle.

— Mille grâces, don Manuel, répondit Niévès en rougissant un peu, mille grâces. Vous seriez bien embarrassé si j'acceptais. Il vous faudrait renoncer à voir, au moins aujourd'hui, les taureaux de la senorita Rosario.

— Mais non, je me ferais un plaisir de courir à pied à vos côtés.

— La course serait longue.

— N'importe, je vous suivrais d'ici au bout du monde !

— Ah ! vraiment, aussi loin que cela ?

Et Niévès, se hasardant à regarder le torero en face, rencontra ses yeux ardents, dont le feu s'adoucissait peu à peu ; même un sourire malicieux relevait ses lèvres, laissant voir des dents blanches dans son visage sévère.

Il plaisantait, sans doute ; mais Niévès était troublée. Elle aurait voulu s'en aller et elle restait là, sans rien dire, moitié grave et moitié souriante, jouant avec le rosaire entortillé autour de son bras. Fernando la tira d'embarras.

— Partons, dit-il, puisque tu ne te décides pas.

— Dieu demeure avec vous, senorita ! ajouta Candido, remontant en selle.

— Ma pensée vous suivra, et, ce soir, mon frère me donnera des nouvelles, s'il y en a.

— Des nouvelles ? Mais je peux vous en donner une tout de suite. Ne la devinez-vous pas ?

— Moi ? point du tout.

— Eh bien, on raconte que le torero Manuel Candido est amoureux.

— Ce n'est certes pas la première fois que cela lui arrive.

— Qu'en savez-vous, dona Niévès ?

— J'écoute ce que l'on dit, senor don Manuel. Vous autres, toreros, n'appartenez-vous pas au public ? Nous assistons à votre vie, nous jugeons votre courage, nous nous apercevons aussi des œillades qu'on vous décoche, à la *plaza* et ailleurs. Les chansons nous content vos combats et vos amours. Les aveugles chantent cela sur les places publiques !...

— Tous comme les miracles des saints ou les récits de voleurs et de tremblements de terre.

— Partirons-nous aujourd'hui ? s'écria Fernando. Je ne peux plus tenir mon cheval. C'est toi, Niévès, qui nous retiens.

— A ce soir, Fernando, dit-elle. *A Dios*, don Manuel.

— Jusqu'à quand, senorita ?

— A bientôt.

— Et où cela ?

Ayuntamiento de Madrid

tat Venaissin, qui fut enlevé au pape par décret de 1791.

Un monument, dû à M. Charpentier et symbolisant cet événement, a été inauguré aujourd'hui.

Le ministre de l'intérieur a prononcé à cette occasion un discours qui a été très applaudi.

Après avoir rappelé les conditions dans lesquelles le comtat Venaissin fut réuni à la France, il a dit:

« Aujourd'hui, cette histoire d'hier semble se perdre dans la nuit des temps et chaque génération qui se lève, a peine à croire, j'en suis sûr, que le Rhône et la Durance n'ont pas toujours reflété une terre française alors qu'elle était française de cœur, française d'esprit, de goût et d'humeur..., une terre de bonne humeur surtout (Applaudissements) comme celle que réchauffe aujourd'hui ce bon soleil, qu'anime cet air de fête et qui, avec ses hautes montagnes, son mont Ventoux, qu'il ne faut jamais négliger de citer, son île de la Barthelasse, sa fontaine de Vaucluse, ses vieux châteaux dans les plus délicieux parsages, ses plaines riantes qui contrastent avec l'aspect de ville de guerre d'Avignon, constituent pour le voyageur le spectacle le plus curieux et le plus enchanteur à la fois. (Applaudissements prolongés.

» Vous allez me demander, peut-être, comment je connais si bien vos merveilles, sans les avoir beaucoup vues jusqu'ici. C'est, Messieurs, que notre Midi n'aime pas beaucoup l'incognito (rires et applaudissements) et que, sans même qu'on ait besoin d'aller à lui, il se charge de se faire connaître.

» Il sait produire les écrivains qui chantent sa gloire, les peintres qui rendent ses beautés, les musiciens qui nous donnent, pour ainsi dire, jusqu'à ses vibrations.

» Il tire de son propre sol, de ce sol heureux et fertile entre tous, tout ce qui fait le charme, la joie et l'attrait de la vie et il y puise aussi, quand il le faut, les hautes et mâles vertus, les grandes passions qui font les peuples libres et forts (applaudissements) et qui doivent s'épanouir à l'aise ici, dans ce coin de terre auquel est si étroitement associé le souvenir de la Révolution. (Applaudissements prolongés.)

» Je suis heureux, messieurs, de vivre quelques heures au milieu de vous. Je suis fier d'y célébrer, devant ce monument qui en perpétuera le souvenir, le centième anniversaire de notre union indissoluble.

» Merci, messieurs, de m'y avoir conduit, merci de l'accueil si cordial que vous avez bien voulu me faire. J'en emporterai dans mon Midi, en quittant le vôtre, un souvenir ensoleillé que je garderai jusqu'à la fin des souvenirs. »

On sait que M. Constans est de Toulouse.

Les Naundorff.

On écrit de Mæstricht à la *Légitimité*, de Bordeaux :

Ce n'est pas, comme quelques organes d'Amsterdam l'ont dit par erreur, à la suite d'une communication quelconque de pièces faite par le gouvernement prussien que le nom de Bourbon a été reconnu au fils de M. Edmond Naundorff.

La vérité est que deux des petits-fils de l'homme affublé par la raison d'Etat du nom de Naundorff se sont pourvus devant le tribunal de Mæstricht, où ils étaient nés, pour obtenir la rectification de leur acte de naissance.

Pour obtenir cette rectification, ils se sont basés sur les documents suivants :

1° L'acte de décès du 18 août 1845, inscrit comme suit, avec l'autorisation formelle du ministre de la justice, sur les registres de l'état civil de Delft :

« L'an mil huit cent quarante-cinq, le 10 août, est décédé Charles-Louis de Bourbon, duc de Normandie, Louis dix-sept, connu sous le nom de Charles-Guillaume Naundorff, né au château de Versailles, en France, le 27 mars 1785, demeurant dans notre ville, fils de Sa Majesté Louis le seizième, roi de France, et de son Altesse impériale et royale Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, reine de France, tous deux décédés à Paris. »

2° La loi de naturalisation du fils cadet de Charles-Louis, dit Naundorff, votée le 22 décembre 1863 par les Etats généraux des Pays-Bays, à la majorité de 49 voix contre 3, sur la production de l'acte de naissance du dit Adelbert, lequel, né à Camberwell, comté de Surrey, le 26 avril 1840, et inscrit sous le nom de fils de France, demandait la naturalisation sous le nom de Bourbon, fils du duc de Normandie.

3° Sur huit autres actes tant de naissance que de décès s'appliquant à la famille de Charles-Louis, duc de Normandie, et sur plusieurs autres actes, déclarations, brevets, etc., du gouvernement hollandais portant tous le nom de Bourbon.

Les deux fils de M. Edmond de Bourbon ont obtenu leur rectification d'acte d'état civil avec d'autant plus de facilité que leur frère cadet se trouvait déjà inscrit sur les registres d'état civil sous le nom de Louis de Bourbon.

INFORMATIONS DIVERSES

— Un télégramme de New-York, qu'on ne peut accueillir que sous toutes réserves, annonce qu'un incendie sans précédent dans les annales de l'Amérique du Sud aurait détruit une partie de la ville de Santiago (Chili). Les pertes dépasseraient deux millions de dollars.

La légation anglaise serait brûlée avec les archives et tout le mobilier du ministre.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Gymnastique. — Le comité central de la société des maîtres de gymnastique a décidé d'organiser des cours à l'usage du personnel enseignant des écoles de jeunes filles. Le premier aura lieu cette année à Bâle, du 5 au 19 octobre ; le second sera organisé à Lausanne ou à Yverdon au printemps de 1892.

Poste. — Dans le wagon-poste incendié à Rothrist se trouvait, dit-on, un envoi de 100,000 francs, en billet de banque suisses, faits par le Creditanstalt de Zurich à la Banque cantonale neuchâteloise. L'envoi avait été déclaré pour 5000 francs et assuré pour le surplus, suivant l'usage des maisons de banque. Mais il paraîtrait que l'expéditeur n'avait pas pris la précaution de garder la désignation exacte et les numéros des billets, de sorte que ces billets ne pourraient pas être frappés d'opposition et que ce serait en somme le Fonds fédéral des invalides qui bénéficierait, au bout d'un certain nombre d'années, de leur valeur.

Fête fédérale. — Le président du Conseil des Etats, M. le Dr Göttisheim, de Bâle, prononcera le 2 août le discours de fête au Grutli. C'est le Comité fédéral qui l'a chargé de cette mission.

NOUVELLES DES CANTONS

TESSIN. — L'ex-caissier Scazziga, condamné à dix ans de réclusion, a été transporté jeudi par chemin de fer, de Bellinzona à Lugano, menotté et escorté de quatre gendarmes. Il a été immédiatement écroué au pénitencier cantonal.

GRISONS. — La fête du premier août sera célébrée surtout, dans les Grisons, par des feux de joie allumés sur les montagnes. C'est la section *Rhätia* du Club alpin suisse, qui s'est chargée de l'organisation de cette partie des festivités. Les autorités de 120 communes lui ont déjà promis leur concours.

THURGOVIE. — Un tireur précoce, c'est le jeune Gustave Etter, de Hauptweil, âgé de 16 ans. Au tir cantonal zurichois qui vient de se terminer, il a pris part au concours de vitesse, et en trois minutes il a tiré 39 cartouches, a fait 38 touchés avec 71 points. Il a été couronné.— Au tir fédéral de Frauenfeld l'an dernier, il avait fait la coupe de 200 cartons.

Voilà un jeune Suisse qui promet !

CANTON DE VAUD

FOREL. — Mercredi soir, écrit-on à la *Feuille d'Avis*, les habitants de Forel sur Lavaux ont été mis en émoi par deux coups de foudre qui ont éclaté inopinément. Il n'y avait que quelques nuages au ciel, il ne pleuvait pas, et rien ne pouvait faire prévoir un orage aussi brusque et aussi violent.

Les deux coups de foudre se sont suivis à une ou deux minutes d'intervalle. Le premier a atteint la maison du Forneret, appartenant à M. Lavanchy. La toiture et les cheminées ont été endommagées, les conduites d'eau et le chéneau fondus. Le fluide électrique a disparu ensuite dans le sol sans avoir causé plus de dégâts.

Le second coup de foudre a fait plus de mal. Il a atteint un peuplier situé à quelques cents mètres du Forneret, près du bâtiment habité par la veuve Cossy. A ce moment même, la veuve Cossy revenait des champs. Comme elle passait sous le peuplier, un éclair flamboyant sillonna l'air, et la pauvre femme fut projetée sur le sol. La foudre avait déchiré et mis en pièces son chapeau, brûlé son bonnet et ses cheveux et tracé le long du côté droit une large raie bleuâtre. Les enfants de Mme Cossy ne la voyant pas rentrer au logis à l'heure habituelle, se mirent à sa recherche. Ils ne tardèrent pas à la découvrir gisant sans connaissance sous le peuplier voisin. Des soins entendus l'eurent bientôt ramenée à elle, mais elle est encore au lit, le côté droit paralysé.

LAUSANNE

Eaux de Bret. — La *Revue* a raconté méchamment, samedi, sous le titre *Une histoire incroyable*, qu'on avait découvert, dans le réservoir de Chailly de la compagnie des Eaux de Bret, le cadavre d'un homme dont on était sans nouvelles depuis trois mois.

La compagnie nous informe que cette histoire, reproduite par la *Feuille d'avis* du même jour, est absolument fausse.

Comme un tel bruit n'a pu être répandu que dans le but de nuire aux intérêts de la compagnie et qu'il est de nature à lui porter de graves préjudices vis-à-vis de ses abonnés, elle se réserve d'en poursuivre pénalement et civilement l'auteur et les propagateurs.

Banque cantonale. — La Banque cantonale a abaissé à 3 1/2 0/0 le taux d'escompte du papier commercial.

Fanfare lausannoise. — Cette société organise pour dimanche 2 août prochain un bateau de plaisir ayant pour itinéraire le tour du lac avec arrêt à Genève, visite au Diorama, concert au kiosque des Bastions et retour par la côte de Savoie, avec arrêt, concert et bal au Bouveret.

VARIÉTÉS

La médecine d'autrefois et la médecine d'aujourd'hui.

La femme d'un facteur de Lausanne vint me consulter, il y a quelques jours, pour sa petite-fille qui avait la tache à l'œil, c'est-à-dire une opacité permanente de la cornée qui suit la guérison des ulcères de cette membrane. Un traitement antérieur était demeuré sans résultat et elle avait ensuite consulté une femme qui sait la prière pour la tache. Cette prière est une formule cabalistique qui se transmet depuis la nuit des temps. Une autre fois un propriétaire des environs m'a raconté qu'il avait été guéri d'une crise terrible de suffocation par l'application d'un pigeon encore chaud et sanglant sur la région du cœur.

Ces faits, encore très fréquents, jettent une vive lumière sur l'histoire de la médecine et en font comprendre l'intérêt pratique. Les invocations, les formules qui doivent séduire la divinité remontent aux origines de la médecine. C'est ainsi qu'on guérissait dans les temples grecs. Les patients guéris témoignaient leur reconnaissance en inscrivant sur le marbre ou le bronze, comme de nos jours à Carlsbad, les maux horribles dont ils avaient soufferts, et c'est en collectant ces inscriptions, souvent très détaillées, qu'Hippocrate a composé le premier livre de clinique médicale.

J'ai entre les mains un livre contemporain, tout récent, composé d'histoires de malades guéris dans un célèbre asile religieux de Londres. Ces malades décrivent leurs maux, les insuccès des traitements antérieurs et leur guérison finale par la prière et la foi.

Toutes les doctrines qui ont eu la vogue dans le cours des âges jusqu'à l'origine la plus lointaine se retrouvent encore dans les cerveaux contemporains. Ce sont, pour la plupart, des idées en quelque sorte fossiles qui ont été transmises par la tradition orale et qui ont survécu aux progrès de la science et de la culture générale.

Les expressions d' « humeurs en mouvement », d' « âcreté du sang », de « tempérament bilieux », etc., qui ont encore cours dans les maisons bourgeoises, étaient un jour des termes scientifiques qui se sont transmis dans les familles. Nos idées contemporaines sur l'infection, la cause des fièvres, les microbes, le ralentissement des échanges nutritifs se répandent lentement dans les masses et ne deviendront populaires qu'après notre génération. Malgré la publicité prodigieuse qu'on donne aux découvertes scientifiques, la plupart des malades ne sont satisfaits que quand leur médecin attribue la cause de leurs maux à l'impression du froid.

Le passé de la médecine n'est donc pas mort, il survit dans quelque recoin de la société contemporaine et le médecin en trouve des traces à chaque pas de sa carrière.

La médecine se perd dans l'origine des mythologies. L'Orient l'a transmise aux Grecs qui la rapportaient aux dieux et aux fils des dieux inventeurs des remèdes qui, pour emprunter le langage d'Homère, « apaisent les noires douleurs ».

Les appels de la souffrance impatiente de soulagement suggérèrent l'emploi des remèdes. L'eau apaise la soif; nos besoins sont satisfaits par les éléments que la nature nous offre, de là vient cette idée instinctive qu'il y a quelque chose à faire contre la souffrance et que la nature doit contenir les moyens de soulager les douleurs dont la cause est obscure. On découvrit ainsi peu à peu les propriétés des plantes. Quand on se tord la cheville, l'instinct commande de frotter la place douloureuse qui a reçu le choc, de là l'idée du massage.

On commença donc par essayer confusément des remèdes de tout genre, les uns nuisibles, d'autres utiles, d'autres indifférents. Le nombre en fut immense; l'idée de loi naturelle ne s'est formée que lentement avec les progrès de l'observation. Tout moyen qui a soulagé un seul malade était immédiatement proposé pour tous les cas analogues ou même pour toutes les maladies. La première pensée de l'homme en constatant la succession de deux faits est de considérer le premier comme la cause du second. C'est ce besoin d'établir une relation de causalité entre des faits successifs qui est la cause de toutes les erreurs et de toutes les découvertes. Aujourd'hui encore, les malades ont une tendance à établir une relation directe entre la guérison et le dernier moyen qu'ils ont employé, et c'est ainsi que souvent le charlatan gagne à son profit le résultat d'un traitement consciencieux.

Pourquoi attribue-t-on encore la cause de tant de maladies au froid ? Parce qu'un grand nombre de maladies commencent par un frisson qui en est déjà le symptôme, et le malade, se rappelant que ses souffrances se sont déclarées après une impression de froid, est convaincu que le froid est la cause même de sa maladie. De nos jours, le médecin compare les cas, les juge avec plus de précision, et bientôt il se rend compte que certaines maladies débutent constamment par un frisson tandis que d'autres succèdent à d'autres impressions. Peu à peu le champ de l'action du froid se restreint ; l'on sépare les cas où la succession des faits est fortuite de ceux où le froid peut avoir joué le rôle de cause, et enfin de ceux où le frisson a été le premier symptôme d'une maladie déjà contractée.

Nous trouvons à l'origine de la médecine une masse confuse de faits auxquels le raisonnement s'est appliqué dans le cours des âges. La succession des phénomènes est une énigme posée à l'intelligence. Mais aujourd'hui le savant lutte contre la tendance aux généralisations prématurées, il accumule les faits et il ne formule une loi que quand des statistiques imposantes autorisent une généralisation. Néanmoins les théories anticipées ont été utiles en provoquant la recherche et en sollicitant pour ainsi dire la vérité. Il vaut mieux soutenir des idées fausses que de n'en point avoir.

La médecine moderne, c'est l'art de soigner. Elle cherche donc tout ce que les connaissances humaines lui offrent pour réaliser ce but.

Quand un fait est acquis en physique, c'est que, les conditions de sa production étant connues, on peut le reproduire à volonté ou le prévoir exactement. Personne ne peut plus le mettre en discussion. En médecine, nous sommes arrivés à formuler avec une précision souvent rigoureuse le *diagnostic* des maladies. L'ensemble des signes tirés de la température, de l'examen des organes par la palpation, la percussion, l'auscultation, de l'histoire de la maladie et des symptômes éprouvés par le malade permettent d'affirmer dans la plupart des cas de quelle maladie le patient est atteint et d'en prévoir la durée et l'issue. Mais par contre, les conditions dans lesquelles les médecins appliquent les remèdes sont éminemment variables. Chaque individu a une réaction physiologique spéciale ; il doit mourir enfin, et il arrive un jour où les secours de l'art sont impuissants. Le public pourra donc toujours émettre des doutes sur les moyens employés par un médecin instruit. Une fois qu'un homme est mort, vous pouvez, par l'autopsie, démontrer l'exactitude de votre diagnostic, mais il est impossible de prouver au public défiant devant l'insuccès qu'un autre traitement n'eût pas sauvé le malade, et quand un malade guérit, comment prouver qu'il n'aurait pas guéri sans le secours de l'art ? Mais tandis que le public ne juge que sur les cas isolés, le médecin, lui, se fait une opinion par la comparaison d'un nombre considérable de cas analogues ; la statistique lui apprend le résultat général des traitements.

Le public qui ne connaît pas l'évolution normale des maladies croit volontiers que toute affection quelconque exige un remède, et il attribue encore souvent aux ingrédients dont il imagine de se servir une guérison dont la nature s'est chargée spontanément.

De là naissent les croyances aux remèdes secrets et la confiance aveugle dans les charlatans ; le malade ne peut s'empêcher de mettre en rapport sa guérison avec le dernier moyen qu'il a employé, et comme il ne peut contrôler sa foi par l'étude de cas identiques où une guérison s'est produite également avec des moyens différents ou même sans aucun secours, il devient facilement enthousiaste et se livre à un véritable apostolat. Il y a donc toujours un élément de doute dans l'application des remèdes et il est facile de comprendre que nous puissions retrouver de nos jours toutes les méthodes qui ont été imaginées dans les époques antérieures.

Avec les progrès du diagnostic des maladies, les statistiques médicales, grâce aux expériences de laboratoire qui fixent l'action des remèdes, la thérapeutique prend elle aussi un caractère de précision qui s'affirme toujours davantage. Alors le médecin aura non seulement le privilège de faire le diagnostic précis des maladies qu'il soigne, mais il ne pourra plus soupçonner qu'on discute autour de lui le traitement qu'il emploie. On ne verra plus la crédulité se porter pour ainsi dire au devant du mensonge et les salles des vendeurs de plantes remplies de clients croyant encore de bonne foi aux actions occultes de remèdes inconnus.

Dr X.

CHRONIQUE VITICOLE

LE VER DE LA VIGNE

Les vers font un dommage énorme dans le vignoble. A la Côte comme à Lavaux, on est désolé des ravages exercés par eux. Ici c'est le quart, là c'est la moitié de la récolte qui est détruite.

Dans son Manuel pratique du vigneron, M. Jaques Bonjour s'exprime ainsi sur l'insecte malfaisant :

« Deux fois par année il fait son apparition dans les vignes, d'abord au moment de la floraison, dévorant les fleurs et les grappes qu'il enveloppe de fils soyeux, puis en automne, en deuxième génération, s'introduisant entre les grains de raisins qu'il perforé et faisant engendrer la pourriture ; il en ressort pour déposer ses larves dans l'écorce et sous la mousse des ceps où elles passent l'hiver. Très souvent le quart, la moitié de la récolte et quelquefois davantage, est enlevé par le ver. La propreté des ceps joue un grand rôle pour la destruction des larves.

« Plusieurs essais ont été faits, mais sans grand succès pour combattre la cochylis. Pendant le repos de la végétation, après la taille, par un temps sans gelée, sans pluie et sans vent, on chauffe dans une chaudière, en pleine vigne, de l'eau jusqu'à ébullition, puis à l'aide d'un récipient à goulot, on en verse sur la charpente de chaque cep la valeur d'un verre ordinaire ; l'eau bouillante pénétrant dans les anfractuosités de l'écorce, y détruit les larves et les œufs de la cochylis.

« En France, par ce procédé, les vignes sont à peu près entièrement préservées ; il est à recommander aussi bien pour les petites que pour les grandes vignes, à la condition que tous les propriétaires voisins soient d'accord de l'appliquer.

« On a souvent remarqué que lorsqu'il y a beaucoup de vers à la floraison des raisins, celui qui veut se donner la peine de les écraser avec des petites pinces, gagne largement ses 20 fr. par jour par l'augmentation de sa récolte. »

DÉPÊCHES

Berthoud, 20 juillet. — Le tir cantonal bernois s'est ouvert hier. M. Ch. Secretan, de Lausanne, a fait la première coupe en 17 1/2 minutes.

Zofingue, 20 juillet. — La réunion fédérale du Club alpin suisse comptait 250 participants. Elle a décidé de maintenir pour les deux années prochaines le même territoire d'excursions. La section de l'Oberland est désignée comme chargée du comité central pour la période de 1891 à 1895. M. le pasteur Baumgartner, à Brienz, a été nommé président central. La proposition du comité central de créer un secrétaire général de la société a été repoussée à une grande majorité.

Thoune, 20 juillet. — M. Hofstettler, employé aux casernes de Thoune, a fait hier une chute au Niesen. On l'a transporté blessé à Wimmis, mais il est mort en route.

Brugg, 20 juillet. — A la réunion cantonale des médecins argoviens, M. le professeur Krebs, de Zurich, a recommandé l'emploi de la lymphe Koch purifiée, qui n'a pas les inconvénients de la lymphe primitive : fièvre, etc.

M. le Dr Zehnder, de Bâle, discutant la question posée par une récente circulaire de la commission centrale la Société médicale suisse, recommande l'institution de médecins vaccinateurs officiels. L'assemblée s'est prononcée dans le même sens.

Baden, 20 juillet. — Le département suisse du commerce s'était fait représenter par M. le Dr Willi à la réunion des délégués de la Société commerciale suisse.

Six travaux présentés ont été primés. Huit nouveaux sujets ont été mis au concours. Une vive discussion s'est élevée pour savoir s'il convenait que la Confédération subventionnât de prétendues sociétés commerciales dont le but réel est la propagande religieuse (?). L'opinion de la majorité était résolument négative.

Zurich a été désigné à nouveau comme Vorort et la commission centrale réélue par acclamation.

La prochaine assemblée générale aura lieu en 1893.

La revision des statuts a pris toute la séance du matin.

Kissingen, 20 juillet. — Le prince et la princesse de Bismarck sont arrivés ici hier soir.

Londres, 20 juillet. — L'armée du Salut manifestant à Eastborne malgré la défense de la police, de nombreux salutistes ont été arrêtés.

Toulouse, 20 juillet. — Le comte d'Haussonville, représentant du comte de Paris, a fait hier un discours royaliste à Toulouse, critiqué l'attitude du cardinal Lavigerie et la formation d'un parti et de Mgr Fava, et consacré à la défense catholique exclusivement les royalistes doivent de l'Eglise. Il a conclu que [illegible] de la revision, devant rester unis sur la plate-forme [illegible].

Châteauroux, 20 juillet. — Le sort ayant désigné le département de l'Indre pour donner un successeur à feu M. de Pressensé, sénateur inamovible, le collège sénatorial s'est réuni hier dans ce but.

M. Brunet, conseiller général, républicain, a été élu par 319 voix. M. le vicomte de Bonneval, ancien député, bonapartiste, en a obtenu 292.

C'est la première fois que le département de l'Indre, jusqu'ici inféodé au parti monarchiste, élit un sénateur républicain.

Lyon. 20 juillet. — La délégation des tireurs italiens a offert hier un banquet auquel le préfet assistait. M. Luzzaroni a porté un toast à M. Carnot. Le préfet a répondu en rappelant le souvenir de 1859, qui fut témoin de la gloire des armées italienne et française réunies. La musique municipale a joué l'hymne italien et la *Marseillaise* accueillis aux cris de : Vive la France ! Vive l'Italie!

Paris, 20 juillet. — Les journaux sont unanimes à constater que la grève des chemins de fer est presque terminée.

Inauguration de l'Université.

Les articles de la *Gazette de Lausanne* rendant compte des fêtes d'inauguration de l'Université de Lausanne, ont été réunis en une brochure de 128 pages, qui est en vente, au prix de **1 franc**, chez notre imprimeur, M. Lucien Vincent, chez tous les libraires et dans les kiosques.

Foire de Payerne du 16 juillet.

Froment, 49 sacs, de 24.— à 25.— fr. les 100 kg.
Méteil, 50 sacs, de 20.— à 21.50 fr les 100 kg.
Avoine, 60 sacs, de 18.— à 20.— fr les 100 kg
Pommes de ter. anc. 65 sacs, de 6.— à 7.— fr. les 100 kg.
Beurre, de 1.35 à 1.40 fr. le 1/2 kg.
Œufs, de 0.70 à 0.80 fr. la douzaine.

On comptait sur le champ de foire : 20 chevaux de 300 à 700 fr. pièce ; 20 taureaux de 300 à 650 fr. pièce ; 80 bœufs de 600 à 1300 fr. la paire ; 500 vaches et genisses de 300 à 600 fr pièce ; 23 moutons de 30 à 35 fr. pièce ; 21 chèvres de 35 à 38 fr. pièce ; 700 porcs, de 6 semaines à 3 mois 25 fr. la paire, de 3 mois en sus 60 fr la paire.

Horaire des bateaux à vapeur

Heures de passage des bateaux aux principaux ports de la côte suisse

(Pour le service complet, voir les horaires.)

Départ de:	Mat.	Mat.	Dir. Mat.	Exp. Mat.	Mat.	Exp. Soir	Soir	Dir. Soir	Soir
Genève	—	6 30	8 —	9 —	11 —	1 20	3 10	4 45	5 10
Nyon	—	7 40	8 55	10 —	12 10	2 15	4 25	5 35	6 25
Rolle	—	8 15	9 25	—	12 45	—	5 —	6 05	—
Thonon	5 30	—	—	10 55	—	3 —	—	—	7 20
Evian	6 05	—	—	11 30	—	3 35	5 —	—	7 50
Morges	—	8 55	10 —	—	1 30	—	5 40	6 45	—
Ouchy-L	6 50	9 30	10 30	12 10	2 02	4 15	6 17	7 15	8 30
Vevey	7 50	10 30	11 45	—	3 —	5 —	7 15	8 —	—
Clarens	8 10	10 50	11 35	1 22	3 20	5 22	7 35	8 20	—
Montreux	8 15	10 55	11 40	1 30	3 25	5 27	7 40	8 25	—
Chillon	8 20	11 —	11 50	1 40	3 35	5 35	7 50	8 30	—
Villeneuve	8 30	11 10	12 —	1 50	3 45	5 45	8 —	8 40	—
Bouveret	8 55	11 35	—	2 15	4 05	6 10	—	—	—
Evian D.	6 05	8 40	10 25	11 30	1 10	3 35	5 25	7 50	—
Ouchy A	6 40	9 20	11 05	12 10	1 50	4 15	6 05	8 30	—

Départ de:	Mat.	Exp. Mat.	Mat.	Mat.	Dir. Jour.	Jour.	Exp. Soir	Soir	Soir
Bouveret	—	7 45	7 45	—	—	12 50	2 45	4 10	5 45
Villeneuve	5 20	8 05	8 05	9 40	12 30	1 15	3 10	4 30	5 35
Chillon	5 30	8 15	8 15	9 50	12 40	1 25	3 20	4 40	5 45
Montreux	5 35	8 25	8 25	10 —	12 45	1 35	3 30	4 45	5 55
Clarens	5 40	8 30	8 30	10 05	12 50	1 40	3 35	4 50	6 —
Vevey	5 55	8 45	8 45	10 20	1 05	1 55	3 50	5 05	6 15
Ouchy-L	7 —	9 35	9 37	11 30	2 —	3 —	4 45	6 15	7 20
Evian	7 35	10 40	—	—	—	—	5 20	6 55	7 55
Thonon	7 50	10 45	—	—	—	—	5 35	7 30	8 30
Morges	7 30	—	10 15	12 —	—	3 30	—	6 40	—
Rolle	8 05	—	11 —	12 40	—	4 40	—	7 15	—
Nyon	8 40	11 35	11 40	1 15	3 20	4 45	6 45	7 45	—
Genève	9 50	12 30	1 05	2 25	4 45	5 55	7 10	8 45	—
Ouchy D.	7 —	9 35	12 15	2 15	4 45	6 20	7 20	—	—
Evian Ar.	7 35	10 40	12 55	2 50	5 20	6 55	7 55	—	—

Chemin de fer de Lausanne à Ouchy.

Matin : 6.30 — 6.45 — 7 — 7.15 — 7.45 — 8 — 8.15 — 8.45 — 9.15 — 9.30 — 9.45 — 10.15 — 10.30 — 10.45 — 11 — 11.15 — 11.30 — 11.45 — 12. — 12.15.

Après-midi : 1.15 — 1.45 — 2 — 2.15 — 2.30 — 2.45 — 3 — 3.15 — 3.30 — 3.45 — 4 — 4.15 — 4.30 — 4.45 — 5 — 5.15 — 5.30 — 5.45 — 6 — 6.15 — 6.45 — 7 — 7.15 — 7.30 — 7.45 — 8 — 8.30 — 8.45 — 9.15 — 9.45 — 10.15.

Observations météorologiques

DE LA STATION CENTRALE D'ESSAIS VITICOLES

Champ-de-l'Air : A 7 h. m., 1 h. et 9 h. s. — Alt. 555m ; Long. : 6°38'6 ; Lat. : 46°31. — Barom. : 718 ; Therm. : 9.6 ; Haut. d'eau : 1m03.

Juillet moyenne : Baromètre 714. Thermomètre 18°4. Pluie 99mm.

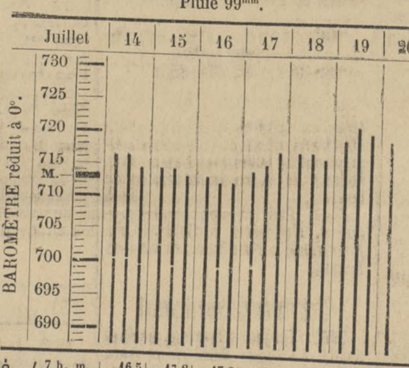

		14	15	16	17	18	19	20
Thermomètre	7 h. m.	16,5	17,8	17,2	18 2	17,5	14,3	15,4
	1 h. soir	25,2	16 8	19,9	21,2	24,	16,5	
	9 h. soir	18,9	16 4	17,3	16,3	19,8	15 7	
	Maxim.	27,0	21.0	24 0	25 0	27,0	19,5	
	Minim.	11,1	14,0	13,0	14 3	12,0	14,3	12,0

		8mm	2mm	1mm5	4mm	4mm
Pluie	En 24 heures	0,30	1,45	6,15	13,45	0,15
Soleil.	13					

Vent fil. à l'heur.	7 h. mat.	SW	1	SE	2	NW	0	SE	7	S	1	NW 9	SW 0
	1 h. soir	S	8	NW	4	S	4	?	8	S	5	N 4	
	9 h. soir	N	8	NW	4	W	1	E	0	SW	6	N 5	

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de l'**ancienne adresse** et de 20 centimes en timbres.

Bourse de Lausanne du 20 juillet 1891.

	Demande	Offre
Actions Banque cantonale vaudoise.	700 —	707 —
» Caisse hypothécaire	— —	— —
» Banque d'escompte	— —	480 —
» Société « La Suisse »	1230 —	— —
» Gaz de Lausanne jouissance	645 —	— —
» Comp. de navigation libérées	— —	665 —
» Société immob. lausannoise	257 50	262 50
» » » d'Ouchy	— —	240 —
Obligat. Confédération 3 1/2 1887	— —	— —
» Canton de Vaud 3 1/2	97 75	98 —
» Ville de Lausanne 4 %	101 50	—
» Ouest-Suisse 1856-61	— —	509 —
» Suisse-Occid. nouvelles	504 —	— —
» Emprunt de la Broye	502 —	— —
» Caisse hyp. vaud. 3 1/2 %	— —	96 —

On a payé : Actions Banque cantonale vaudoise 705 ; Caisse hypothécaire vaudoise 610 ; obligations Ouest-Suisse 509 : Broye 503.50 ; 3 1/2 % vaudois 97.90 ; Caisse hypothécaire 96 ; lots de Genève 101.

La **Gazette** est en vente dans les dépôts ci-après : *Lausanne.* Kiosques de St-François, de la Palud et de la Riponne ; Bibliothèque de la gare ; Dubois, magasin de tabacs, St-François ; Tarin, libraire, Bourg ; Bassin, magasin de tabacs, Grand-Pont ; Ammann, cabinet littéraire, rue Haldimand ; Monnet, libraire, rue Pépinet. — *Vevey.* A la gare ; librairie Lœrtscher ; Holl-Broyon, magasin de tabacs. — *Montreux.* Assenmacher, au Bon-Marché ; Faist, libraire. — *Clarens.* Mme Béguin, libraire ; la Flor de la Isabella, magasin de tabacs. — *Aigle.* Librairie Deladoey, — *Genève.* A la gare ; à l'agence des journaux, boulevard du Théâtre, et dans tous les kiosques. — *Neuchâtel.* Kiosque des journaux ; veuve Guyot, libraire. — *Chaux-de-Fonds.* A la gare ; kiosque de l'Hôtel-de-Ville. — *Locle.* H. Houst. — *Bienne.* A la gare ; Kiosque, place du Moulin. — *Porrentruy.* A la gare. — *Fribourg.* A la gare ; kiosque Lorzon. — *Berne.* A la gare ; kiosque Bärenplatz. — *Olten.* A la gare. — *Zurich.* A la gare ; chez Mme veuve Baquol. — *Bâle.* Agence des journaux, 74, rue des Tanneurs. — *Lucerne.* A la gare.

LES LIVRES

ANNUAIRE DE LA SUISSE PITTORESQUE ET HYGIÉNIQUE. Stations de cure d'air ; bains ; belles excursions ; villes d'hiver de la Méditerranée. — Année 1891. — 1 volume in-16, imprimé sur beau papier glacé, avec de nombreuses illustrations, jolie reliure souple en toile anglaise. Bureau de la *Bibliothèque universelle*, Lausanne.

Cet *Annuaire* paraît maintenant pour la troisième fois. Le bon accueil qu'il a obtenu jusqu'ici du public, en Suisse et à l'étranger, permet d'espérer qu'il ne rencontrera pas moins de sympathie cette année, et d'autant plus qu'il a été amélioré à tous égards. On y trouvera en particulier, sous le titre de Confédération suisse, des informations complètes sur les fêtes de l'anniversaire six fois séculaire de la fondation de la Confédération suisse qui se célébrera les premiers jours d'août prochain à Schwytz, et à la fin de la notice sur Berne le programme des fêtes de l'anniversaire sept fois séculaire de la fondation de cette ville, fixées aux 14, 15, 16 et 17 août. Le volume compte 132 pages de plus que l'Annuaire de 1890, — 532 au lieu de 400, — et renferme un certain nombre de gravures nouvelles. Comme guide, il est à peu près complet, et n'omet rien d'important.

L'Annuaire s'adresse, du reste, moins aux touristes proprement dits qu'aux personnes qui veulent faire des séjours de santé ou de repos, autrement dit, des villégiatures en Suisse. C'est ce qui a permis de laisser de côté beaucoup de détails qui leur seraient inutiles et de les remplacer par des descriptions et des informations intéressantes en elles-mêmes, indépendamment de leur utilité. On a voulu que l'Annuaire fût non uniquement un guide à consulter en voyage, mais un livre qui pût se lire d'un bout à l'autre avec agrément, et dont le but n'est pas seulement de faire connaître la Suisse, mais d'apprendre à l'aimer, de donner aux lecteurs comme un écho et un souvenir des jouissances qu'ils y ont trouvées, tout en leur apprenant à en chercher de nouvelles.

Ayuntamiento de Madrid

Docteur H. BURNIER
[3932] **abent pour un mois.**

Docteur JUILLERAT
absent. 3949

Le docteur ROUGE
est absent. 3952

Docteur KOHLER
Absent depuis le 23 juillet. 3956

COSSONAY

La vente pour l'Ecole du dimanche annoncée il y a une quinzaine, aura lieu définitivement le **mercredi 29 courant,** dans le parc de M. Joseph, ou sous les Halles, en cas de pluie. Elle commencera l'après-midi pour continuer le soir avec l'obligeant concours de l'orchestre de Cossonay. Les dons sont toujours reçus avec reconnaissance. Chacun y est cordialement invité. 3963

LA BALOISE
Compagnie d'assurances
sur la **VIE**
et contre les **ACCIDENTS**
Capital social: 10 millions

Prêts sur immeubles amortissables en 20 années

D'après ses nouvelles conditions de police, **en cas de décès par suicide ou duel,** la «Bâloise» paie entièrement la somme assurée, si la police d'assurance a cinq ans d'existence.

La «Bâloise» couvre aussi sans surprime le risque de voyage et sejour dans les Etats-Unis de l'Amérique, entre le 33e et le 60e degré de latitude nord.

S'adresser à M. **DUNKI,** agent général, à Lausanne, rue Centrale 3, et à MM. les agents de la Bâloise pour le canton de Vaud. H3071X-58

Vient de paraître:

LA MARCHE DE FÊTE
pour les fêtes séculaires à Berne
composée pour piano par
Armin SIDLER, op. 22.
(Directr de musique à Fribourg.)

Le nom de l'auteur, connu par sa marche précédente, «Numa Droz», nous garantit une bonne composition. **Un titre splendide,** en plusieurs couleurs, lui rendra une valeur de durée.

Prix: 1 fr. net.
Pour grande harmonie, 3 fr. net.
Pour petite fanfare (8 à 10 parties) 2 » »

Se trouve dans chaque librairie et magasin de musique.
J.-G. KROMPHOLZ, Berne
magasin de musique 3947
40, Rue de l'Hôpital 40
TÉLÉPHONE—o—TÉLÉPHONE

3905. Soeben ist in meinem Verlage erschienen und in allen Buchhandlungen zu haben:

HANDBUCH
des
schweizerischen
Bundesstaatsrechtes
von
Dr J.-J. Blumer,
gewesener Bundesgerichtspræsident.

Erster Band.
Dritte umgearbeitete Auflage

Herausgegeben von
Dr J. Morel,
Mitglied des schweizer. Bundesgerichts und Honorarprofessor an der Universität von Lausanne.

gr. 8°. Geh. Frs. 12.
Basel, 1 Juli 1891.
Bermo Schwabe,
Verlagsbuchhandlung.

L'ESTAFETTE
est en vente
A LAUSANNE
Kiosque de St-François.
Kiosque de la Paind.
Kiosque de la Riponne.
Bibliothèque de la Gare.
M. Bassin, mag. de tabac, Grand-Pont.
Mme Ammann, mag. littéraire, r. Haldimand.
M. Krieg, papetier, place Pépinet.
A AIGLE
Librairie Deladoey.
A AUBONNE
Bazar J. Grauer.
A ECHALLENS
Librairie F. Despont.
A MORGES
M. Staub-Kuhn.
A MOUDON
Librairie Benoit.
A NYON
M. Gouvers, papetier.
A OUCHY
Kiosque.
A PAYERNE
E. Gachet-Grivaz.
A VEVEY
M. Moll-Broyon, rue de Lausanne.
MM. Lœrtscher & fils, rue du Lac. 219
Librairie Jacot-Guillarmod.
A VERNEX-MONTREUX
M. Assenmacher.
Le numéro 5 centimes.

TIREURS!!! Achetez la **Holleïne** de Moll-Broyon, à fr. 2 le flacon. Elle permet de tirer avec la plus grande sûreté, calmant les nerfs et donnant une grande fixité à la vue. Expéd. c. remb^t. *Pharm. St-Martin, Vevey.* H357V-2843

SOMNAMBULE DE PARIS
Mme LÉONORIA, célébrité européenne

médium, somnambule, professeur des sciences occultes, héritière des pratiques secrètes de Mlle Lenormand, qui fut si celèbre par ses prédictions à Napoléon Ier. — Mme Léonoria est descendante du grand Albert, son aïeul, dont le nom est encore présent à toutes les mémoires pour ses pratiques, recettes et merveilleux secrets. Cette célébrité a composé le grand miroir électrique, appelé Boule lumineuse, réflétant la photographie des personnes que l'on desire voir, avec le nom; elle est membre de plusieurs sociétés savantes.—Recherches de toutes natures, renseignements, révélations, moyen de réussir en tout. — Talismans réels par travail d'astrologie. — Cette dame connait toutes les pratiques secrètes; ses travaux sont inconnus des ignorants charlatans, tireurs de bonne aventure, etc.

Consultations sur toutes choses, PASSÉ, PRÉSENT & AVENIR

Reçoit de 8 heures du matin à 10 heures du soir. **Prix modérés. Discrétion absolue. — Le salon de Mme LEONORIA est situé sur la place Longemalle, n° 13, au 2e, à Genève. —** *Nota.* **Mme Léonoria prévient sa nombreuse clientèle qu'elle donnera ses consultations à Genève jusqu'au 10 août inclus, son départ de Genève étant fixé irrévocablement au 10 août.** HC5670X-3914

BEATENBERG
Lac de Thoune. — Oberland bernois.

STATION DE CURE D'AIR DE MONTAGNE LA PLUS EFFICACE

Altitude de 4000 s. m., situation abritée. Panorama grandiose sur le lac de Thoune, les glaciers et les montagnes de l'Oberland bernois. Chemin de fer funiculaire; débarcadère **Beatenbucht.**

Ouverture du GRAND HOTEL VICTORIA **200 chambres.**

pourvu de tout le confort moderne (bains et douches), possède sa propre source d'excellente eau en abondance, forêt et terrasses ombragées. Eglise et poste. H5380X-3723

Adresse télégraphique: VICTORIA, BEATENBERG. **E. WESSINGER.**

Séjours à la campagne et balnéaires, services militaires, etc.

L'ADMINISTRATION DE
L'ESTAFETTE
fournit pour n'importe quelle durée des
ABONNEMENTS AU NUMÉRO
pour séjours de campagne, séjours balnéaires, services militaires, etc., au prix de
5 centimes le numéro
pour la **Suisse** et **10 centimes** pour l'**étranger.**
Adresser les demandes à l'**administration, place Palud, 24, Lausanne.**

Stannes
LINOLEUM
Tapis de Liège
F. WALTON'S PATENTS
HEER-CRAMER
AMEUBLEMENT
LAUSANNE.

Librairie H. Trembley
Corraterie 4, Genève.

FLORE DES ALPES
de la Suisse et de la Savoie, par le Dr L. Bouvier, 1 fort volume in-12°, broché 12 fr., relié 13 fr.

Clé de la Flore des Alpes
pour la détermination exclusive des espèces, par le Dr L. Bouvier, 1 vol. 12°, br. 4 fr.

Les Fougères
des environs du Mont-Blanc, par V. Payot, in-12°, br. 1 fr.

LES MUSCINÉES
des Alpes pennines, par V. Payot, in-12, br. 2 fr.

Promenades botaniques
2768. Itinéraire du jeune botaniste dans le canton de Genève et les contrées voisines, in-18, b. 1 fr.

HUNYADI JANOS
La plus sûre, la plus efficace, la plus agréable
des Eaux purgatives naturelles. Approuvée par Liebig, Bunsen et Fresenius.
Unique d'après les appréciations de nombreuses célébrités en médecine, qui lui attribuent les avantages suivants:
Effet prompt, sûr et doux
Absence de colique et de malaise. — Sans constipation consécutive. — L'usage prolongé ne fatigue pas l'estomac. — Action durable et régulière. — Ne produit pas l'accoutumance. — Petite dose. — Pas désagréable à prendre. H3810X-2604
Réputation universelle. — Se méfier des contrefaçons.
Prière d'exiger l'étiquette et le bouchon portant le nom:
Andreas Saxlehner.
Chez tous les marchds d'eaux minérales et dans les pharmacies.

Lingerie
de MAUBORGET
A LAUSANNE

CHEMISES EN TOUS GENRES
à partir de 7 fr.

BLANCHISSAGE SPÉCIAL
ne permettant pas au linge de se déformer. 3450

PLUS DE NÉVRALGIES
Migraines, Névroses
Guérison certaine par les **Dragées des Prémontrés**
à base de Valérianate de zinc et des principes actifs du Quinquina
DÉPOT GÉNÉRAL pr la SUISSE: Mon **BURKEL & Cie,** drog., à Genève
Envoi franco contre 3 francs en timbres ou mandat-poste.
Détail dans les bonnes pharmacies.
H4509X-3111

LAINE DE BOIS
Employée comme matériel d'emballage, est de beaucoup meilleur marché, plus propre et plus légère que le foin, la paille ou le crin végétal. Prix considérablement réduits.
Prix-courant et envoi d'échantillons gratis et franco. On demande des représentants.
Schwarzwald-Schneider,
Landshut sur l'Emme,
H359Y-306 (Ct de Berne).

Altitude 1050 m. **CHAMPÉRY** Valais, Suisse.
SÉJOUR DE MONTAGNE
Hôtel-Pension Berra
avec dépendances,
[2887] situé à proximité de forêts de sapins. Centre de nombreuses promenades. Prix modérés.
Theodore BERRA, propriétaire.

MESDAMES Exigez le
BUSC à l'OURS
Avec cette vignette imprimée sur chacun.

Trois forces à choisir
Votre corset ne se dégrafera pas à chaque instant et vous ne le remplacerez plus, car il est
INCASSABLE
Dans les bons Magasins de Bonneterie.

HOTEL DU LION-D'OR. — SIVIRIEZ.
Seul établissement de la localité ayant droit de loger. — Par son installation moderne se recommande surtout aux voyageurs de commerce, touristes, voituriers, sociétés, etc., auxquels bonne réception, consommation et logis de premier choix sont assurés à des prix très modérés.
Restauration à toute heure. — Voiture à disposition.
3746 Le tenancier, **Th. Corbeud.**

Canton du Valais (Suisse) Saxon-les-Bains.
2771. *Grand établissement de Bains et Station climatérique des plus salubre.* Eau iodée, bromurée. Bains et douches très recommandés pour les maladies du sang, goutte, rhumatisme, etc., etc.
GRAND HOTEL DES BAINS, 1er ORDRE
Saison du 1er juin au 15 octobre.
Arrangements pour familles. Prix modérés.
Pour renseignements médicaux, écrire au **Dr Dénériaz,** médecin de l'établissement. Pour appartements, à **J.-F. Wullschleger,** directeur-gérant.

Hôtel & Pension du Lion-d'Or, aux Brenets
(Ct. de Neuchâtel) **est à vendre,** pour entrer en possession soit à St-Martin 1891, ou à St-Georges 1892. Pour visiter et renseignements, s'adresser à l'hôtel même. H2360Q-3852

MAGASIN
On **remettrait,** à Lausanne, un ancien et bon **magasin,** avec clientèle assurée, de
tissus divers et dentelles.
Adresser offres à M. **J. Métraux, notaire,** à Lausanne. 3847

MÉDAILLE D'OR
l'Exposition Universelle, Anvers 1885
CHOCOLAT

SUCHARD
NEUCHATEL, Suisse.
MÉDAILLE D'OR
Exposition universelle
Paris 1889.

COMMIS & VOYAGEUR
demandé
pour un grand commerce de fer. Connaissance de la branche désirée et préférée.
Offres, avec copie de certificats (pas d'originaux), sous O 3039, à l'agence de publicité **Rudolf Mosse, à Berne.** 3959

PROPRIÉTÉ A VENDRE
Le **lundi 10 août 1891, à 3 heures après midi,** dans la salle de la **Justice de Paix, à Lausanne, M. Charles Bugnion,** banquier, exposera en vente aux enchères, pour liquidation d'hoirie, la **propriété** de
Champ d'Asile
située à Cour, sous Lausanne, entre le chemin de Montoie et celui de la Maladière.
Cette propriété comprend deux maisons d'habitation, un bâtiment de ferme et **335 ares de terrain** attenant (7 1/2 poses). Conviendrait pour pensionnat, asile, établissement d'horticulture, etc.
Taxe cadastrale, Fr. 107,000. Mise à prix, Fr. 50,000.
Les conditions de vente sont déposées aux bureaux de **Ch. Bugnion, banquier,** rue du Grand-Chêne n° 1, et de **J. Métraux, notaire,** rue du Chemin-Neuf n° 9, Lausanne.
On traiterait de gré à gré avant la mise. 3714

HOTEL-DE-VILLE DU SENTIER
(Le Chenit, Vallée de Joux)
Cet excellent établissement, en plein rapport, jouissant d'une clientèle assurée, sera offert en amodiation, par voie d'enchère publique, le **lundi 27 juillet 1891,** dès les 4 heures du soir, au local de l'hôtel.
Pour renseignements et conditions, s'adresser au secrétariat de la municipalité du Chenit ou à M. le syndic de cette commune.
Entrée en jouissance le **11 novembre 1891.**
3891 *Municipalité du Chenit.*

FIN DE SAISON
Du 15 juillet au 15 août prochain
10 % D'ESCOMPTE
AU COMPTANT
sur tous les
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
POUR HOMMES
JEUNES GENS & ENFANTS
MAIER & DUCAS-WEILER
successeurs de
WEILER FRÈRES
22 RUE DU PONT 22
LAUSANNE

La brosse à nettoyer les vélocipèdes, *de J. Maier,* dont le brevet est demandé dans la plupart des Etats d'Europe, est la plus pratique et la meilleure pour la conservation et le nettoyage des machines. Indispensable à tous les amateurs de ce sport. Seul dépôt pour le nord du duché de Bade, la Haute-Alsace et la Suisse. chez *A. Maier, Lörrach* (Bade). Représentants demandés dans toutes les grandes localités. H2375Q-3902

Ormont-dessus
PENSION PERNET
Prix modérés.

PENSIONNAT
de
JEUNES DEMOISELLES
VILLA IALTA, RIESBACH
ZURICH
3006. Instruction dans toutes les branches. Etude spéciale des langues *allemande et anglaise. Musique, peinture, ouvrages à l'aiguille, etc.* Vie de famille, soins affectueux, maison très bien située, avec grand jardin. Prix modérés. S'adr. pour prospectus et références à **Mmes Zgraggen.**

Une jeune fille de 19 ans désire se placer comme
domestique
dans une honnête famille de Lausanne ou environs. Bon traitement préféré à fort gage.
Adresser les offres sous W 8081 L, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler,** à Lausanne. 3910

3941. *Une maison suisse* **demande** des agents-voyageurs actifs et honnêtes, pour la vente des obligations à primes. Bonnes conditions. S'adr. sous chiffre H 2311 Z, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Zurich.**

OCCASION
UNE JEUNE FILLE
de 16 à 20 ans, pourrait entrer chez une tailleuse à Zurich, pour apprendre l'allemand, le ménage et à coudre. Vie de famille. Bonnes conditions. Mme Waser, j. Gans Zurich. 3958

Une demoiselle anglaise,
[3675] de bonne famille et de toute moralité, désire place comme **gouvernante** ou **demoiselle de compagnie.**
Adresser les offres jusqu'au **25 juillet,** sous H 820 F, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler,** à **Fribourg.**

UN JEUNE HOMME
ayant reçu une bonne instruction, est demandé comme *volontaire* par une maison suisse, à Turin. Notions du français et de l'italien désirées, mais pas absolument nécessaires. Place payée et assurée en vue pour un jeune homme capable. Offres sous H 2720 T, à *Haasenstein & Vogler, Turin.* 3938

Jeune pharmacien
[3951] diplômé en Autriche, connaissant l'allemand, l'italien et les éléments de la langue française, cherche situation dans la Suisse romande, pour apprendre à fond la langue. Prétentions très modestes. — S'adresser sous Rc 8172 L, agence de publicité **Haasenstein & Vogler,** Lausanne.

3964 **Un instituteur,** demeurant dans une belle contrée du canton de Zurich, désirerait
prendre en pension
dans sa famille, **un enfant** de 10-15 ans, et se charge de l'enseignement de la langue allemande et surtout de la bonne éducation de l'enfant. 3964
Pour plus amples renseignements, s'adresser à Conrad Leu, instituteur à Nænikon, canton de Zurich.

Comptable-Correspondant
3962. Un jeune homme, parlant les deux langues, bien au courant des affaires *(comptabilité, correspondance, etc.)* et muni de bonnes références, cherche **une place** dans une maison de commerce, une banque de préférence. Entrée immédiate.
Adresser offres sous chiffre B 8188 L, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler,** à Lausanne.

F. Collet, tailleur,
[3930] à **Lignerolles,** demande **deux ouvriers** de suite.

TIMBRES CAOUTCHOUC
F. WIRZ
IMPRIMERIE VINCENT
LAUSANNE

3855. Dans un grand **pensionnat** on demande
UNE GOUVERNANTE
capable de diriger le ménage. S'adresser sous chiffre H 5562 X, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler,** à **Genève.**

ON DEMANDE
de suite une bonne expérimentée et munie de bons certificats. S'ad. chez Mme Georges Du Pasquier, Pavillon Belle-Vue, Veytaux. 3955

3948. On demande **une gouvernante d'hôtel** expérimentée dans la lingerie et bien recommandée.
S'adr. Hôtel du Faucon, Lausanne, où l'on indiquera.

ON DEMANDE
[3912] **une 1re bonne,** de l'Allemagne du Nord, connaissant la musique. S'adr. Pension des Alpes, Vevey.

INSTITUTRICE
On demande, pour une famille rentrant en octobre au Brésil, dans un bon climat, **une institutrice suisse,** pouvant enseigner à 2 jeunes filles, de 10 et 12 ans, le français, l'allemand, l'anglais et si possible un peu de musique.
Adr. offres à P. D. 34, poste restante, Lausanne. 3965

ECHANGE
On désire placer, jusqu'au 1er octobre, un garçon, 13 ans, intelligent, dans une famille **bien catholique et sérieuse** d'une ville de la Suisse française, pour apprendre la langue, en échange d'un garçon ou d'une fille du même âge.
Un établissement de jardinier aurait la préférence.
Il faudrait qu'il pusse fréquenter l'école primaire.
Adresser les offres sous les initiales B 8189 L, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler,** à Lausanne. 3961

On cherche à reprendre, à Lausanne,
un commerce
ayant une bonne clientèle.
Adresser les offres, avec chiffre approximatif de la reprise, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler,** Lausanne, sous chiffre B 8028 L. 3898

3918. **On offre à vendre**
2 jeunes et beaux chiens
race St-Bernard.
S'adr. à Emile Lorétan, hôtel-pension du Repos, Val d'Illiez, Valais.

3925. *Jeunes chiens du St-Bernard,* de la plus grande et forte race, 6-10 semaines, magnifiques exemplaires, ainsi que chiens de toutes races, ratiers, bassets, barbets, petits chiens de dames, etc., vend *C. Baumann Bondeli, Berne.*

A VENDRE
[3884] une charrette anglaise, une victoria en bon état, «**occasion favorable**».
S'adresser, M. H. Kobel, à Nyon.

A VENDRE
beau cheval
[3661] hongre, hongrois, brun, âgé de 5 ans, 174 cm. de taille, bien bâti, fort et vif, bon marcheur, sage, dressé à la selle, allant à 1 et à 2 mains, excellent à une main, magnifique cheval de selle. Adresser les demandes sous chiffre H 4058 R, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Berne.**

A VENDRE
[2455] grande et belle **propriété de rapport et d'agrément,** 52 hectares, bâtiment de ferme et habitation de maitre, située près de Thonon-les-Bains (Hte-Savoie). **Revenu net 3 %.** — S'adr. à M. **J. Rollier, à Thonon-les-Bains**

Pour jardiniers
Le mercredi 5 août 1891, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville d'Yverdon, les hoirs de **François-Jaques Wenger,** jardinier à Yverdon, vendront aux enchères publiques la belle propriété qu'ils possèdent **Aux Jordils.** 3954
Elle comprend **2 beaux jardins** en plein rapport avec serres, **une maison d'habitation** et une grange, écurie, remise, etc. Le tout d'une contenance de 94 ares 66 mètres.
Les conditions déposent au greffe de paix et en l'étude du **notaire C. Jaquiery, à Yverdon.**
Le Juge de paix,
E. PAILLARD.

Chars à vendre.
3908. A vendre une vingtaine de gros chars de camionnage avec et sans ressorts.
S'adresser à la **Fabrique Henri Nestlé,** à **Payerne.**

A VENDRE
[3957] au centre de la ville de **Fribourg,** une **maison de bon rapport** avec **brasserie** jouissant d'une bonne clientèle; favorables conditions de paiement. Entrée à volonté.
Offres sous H 903 F, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, à Fribourg.**

FROMAGES
3950. **Ducommun, Florentin, négt à Estavayer-le-Lac,** offre à vendre, par lots ou par pièces, environ 150 pièces fromage gras de l'été dernier et 500 pièces fromage maigre d'automne, de 1re qualité.

GRAND DOMAINE
A VENDRE OU A LOUER
3813. Le beau domaine de **Brunisberg,** situé près de Bourguillon, à 45 minutes de la ville de Fribourg, est à vendre ou à louer. Il comprend: 115 poses de terre de 1re qualité en prés et champs, maison de maitre séparée, habitation, granges, écuries, remises, grenier, four, caves, serre, etc. Grands jardins potager et d'agrément. Nombreux arbres fruitiers. Fontaine abondante. Vue splendide sur les Alpes et le Jura. Rendement assuré et conditions avantageuses. **Entrée en jouissance, le 22 février 1892.** S'adresser à la **Banque cantonale, à Fribourg.**

1422. Pour fin juin, **appartements meublés ou non,** de 5 à 8 chambres, très bien situé. S'adr. à M. Guinand, Longeraie 2.

A LOUER
[3032] meublé le **château de Grenq** près Morat. S'adresser à **M. Berthoud, à Meyriez.**

A LOUER
[3857] présent. ou pr. sept., Mousquines, maison Hosch, Lausanne, 9 chambres, balcons, cuisine, jardin. Belle vue, 2000 fr.

A LOUER
[3920] sur une station de chemin de fer, 3/4 d'heure de Thoune, 3 belles chambres meublées, belle vue sur les Alpes, situation très saine et pension de famille.
S'adres. à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler,** à Lausanne, sous L 8110 L.

SÉJOUR A LA MONTAGNE
3890. Appartement meublé, à louer, avec ou sans pension. S'ad. à E. Mayor, Ballaigues.

A louer de suite
3953 Avenue de Rumine, un joli rez-de-chaussée de 5 pièces de maîtres, terrasse, vérandah et toutes les dépendances nécessaires. S'adresser chez Mme Kamm, Villamont 23, Lausanne.

A louer de suite la maison de
la Petite Vuachère
située à 1 1/2 kilomètre est de la ville, comprenant 9 pièces de maîtres, dépendances, terrasse. Vue magnifique. S'adresser à M. **F. Paquier, notaire,** r. de Bourg n° 8. 3960

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE
3892. A remettre dans une ville industrielle de la Suisse française, **un bon atelier de photographie** en pleine activité. Bonne clientèle.
S'adresser à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler,** à Lausanne, sous D 8020 L.

MAGASIN
Dans une station de bains très fréquentée du canton de Vaud, un **magasin de bonneterie,** lainerie et mercerie est à remettre à de favorables conditions.
Adresse: A. F., poste restante, Neuchâtel. 3906

HOTEL
3070. On remettrait vers la fin de l'été ou de suite, un hôtel bien situé et jouissant d'une très bonne clientèle. Revenu assuré. Occasion exceptionnelle pour une personne connaissant la tenue d'un hôtel soigné. Facilités pour le paiement du prix de cession. S'adresser à **M. Allamand, notaire,** Lausanne.

Faire-part
Cartes de visite
Enveloppes
DEUIL
sont livrés en 2 heures
PAR
L'IMPRIMERIE VINCENT
Ruelle St-François.
LAUSANNE

Mlle Louisa Décombaz, MM. Edouard et Alfred Décombaz et Mlle Lucie Décombaz font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère sœur et nièce
Joséphine DÉCOMBAZ
que Dieu a rappelée à Lui, après une longue maladie, le dimanche 19 juillet, dans sa 28e année. 3966

Epuration à vapeur
Désinfection de chambres de malades. Assainissement d'objets de literie, meubles, vêtements et couvertures.
Tarif à disposition. 1048
Louis PERRIN, tapissier,
BON-SOL
Montbenon, Lausanne.
TÉLÉPHONE

Ayuntamiento de Madrid